

Il a été reçu par le président de la République

LE COMMANDANT DE L'AFRICOM EN VISITE À ALGER

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7511 — JEUDI 9 FÉVRIER 2023

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Pétrole

LES PRIX GRIMPENT

Page 4

APRÈS L'EXFILTRATION ILLÉGALE D'AMIRA BOURAOUI

NOUVELLE BROUILLE ENTRE ALGER ET PARIS

La crise est ouverte de nouveau entre l'Algérie et la France. L'affaire de l'exfiltration illégale d'une ressortissante algérienne par l'Etat français depuis la Tunisie a pris de nouvelles proportions. La ressortissante, Amira Bouraoui, se trouvait en situation irrégulière en Tunisie et sur le point d'être expulsée vers Alger, car elle était sous le coup d'une ISTN (Interdiction de sortie du territoire national) et avait rejoint Tunis clandestinement à partir des frontières terrestres.

Page 3



RÉCONCILIER LES ÉLÈVES AVEC LES MATHÉMATIQUES

Les nouvelles orientations de Belabed

Page 2

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Saïd Bouteflika condamné à 12 ans de prison ferme

Page 24

ZAMALEK SC – CR BELOUIZDAD

La quête de l'étoile commence

Page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

RECRUTEMENT DES TITULAIRES DE DOCTORAT OU DE MAGISTÈRE

Baddari : «Ce n'est pas du ressort du ministère»

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Kamel Baddari a affirmé que le recrutement direct des titulaires d'un doctorat et de magister n'est pas du ressort de son département, soulignant, cependant, que ce dernier tente de trouver des solutions en fonction de ses capacités.



La situation «précaire» des titulaires des diplômes de magistère et de doctorat, sans emploi ou vacataire, se poursuit depuis des années. Cette élite universitaire au chômage avait organisé plusieurs rassemblements devant le ministère de l'enseignement supérieur. Le dernier en date est celui organisé durant la matinée du lundi 6 février, avant d'être reçus dans l'après-midi par le ministre, auquel, ils ont soulevé leurs revendications.

Les titulaires des diplômes de magistère et de doctorat revendiquent, en effet, un recrutement direct dans le secteur de l'enseignement supérieur, étant titulaires de postes budgétaires, obtenus à la suite d'un concours national.

Lors de sa rencontre avec les représentants des titulaires de doctorat et de magister, le ministre Baddari a expliqué que la concrétisation de cette revendication n'est pas du ressort de son département. Toutefois, il les a rassurés que ses services s'attèlent à trouver des solutions en fonction de leurs compétences, dans le but d'absorber le chômage de l'élite universitaire.

Il s'agit entre autres, de l'organisation de concours, de pourvoir un nombre important de postes, de créer des unités de recherche dans les entreprises économiques, d'appliquer la note interministérielle pour le recrutement des enseignants chercheurs dans les différents établissements et entreprises, d'absorber le chômage de l'élite du secteur via le dispositif d'accompagnement à l'insertion et de formation à l'emploi (Daife) et de la contractualisation partielle des chercheurs.

Le ministère de l'Enseignement supérieur, faut-t-il le rappeler, a affirmé, à maintes reprises, avoir pris des mesures juridiques définies dans un projet de loi qui permettra aux titulaires de magistère et de doctorat d'accéder à l'environnement socio-économique, sans pour autant confirmer leur recrutement direct.

Les concernés affichent un « refus catégorique » et manifestent leur attachement à la revendication de « recrutement direct », notamment en qualité d'enseignants-chercheurs. Ce texte de loi, sera susceptible de générer de l'emploi dans d'autres secteurs, en dehors des établissements universitaires et de recherche en faveur de cette catégorie de diplômés hautement qualifiés.Il faut noter, que l'Union nationale des titulaires de magistère et de doctorat demande d'intégrer 18 000 enseignants (17 550 titulaires de doctorat et 450 titulaires de magistère), 11 384 titulaires de doctorat et de magistère sans emploi et plus de 6 600 diplômés dans d'autres secteurs.

L. Louifi

RÉCONCILIER LES ÉLÈVES AVEC LES MATHÉMATIQUES

Les nouvelles orientations de Belabed

LE RENFORCEMENT de l'enseignement des mathématiques est une tendance que les autorités veulent imposer, vu le désintérêt des élèves, notamment du cycle secondaire, à l'égard des sciences exactes. C'est dans ce sens que le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a souligné l'importance d'encourager les élèves à opter pour les filières mathématiques et maths techniques, « très prometteuses en matière de débouché».

La promotion de l'enseignement des mathématiques et l'encouragement des élèves à opter pour les filières mathématiques et math-techniques sont une nécessité dictée par les développements technologiques, a indiqué M. Belabed, tout en soulignant l'importance d'inciter les élèves à choisir les filières mathématiques et les maths techniques, qui «offrent de «grandes perspectives et de débouchés à l'avenir».

Il a affirmé à la faveur d'une visite de travail dans la wilaya de Tlemcen, que l'orientation « massive » des élèves vers les filières des mathématiques et maths techniques constitue un « enjeu majeur du ministère de l'Education, rappelant la nouvelle orientation de l'Etat visant à encourager les élèves à s'intéresser davantage et opter pour les filières mathématiques et techniques mathématiques Pour ce faire, il a mis l'accent sur l'organisation de campagnes de sensibilisation et d'information en direction des parents et des élèves pour leur expliquer les avantages et les horizons prometteurs que ces filières offrent en matière de débouchés aussi bien au niveau national qu'international. « La sensibilisation ne va pas prendre fin. Elle va se poursuivre », a-t-il indiqué.

Faisant déjà état d'un faible engouement des élèves pour les filières mathématiques et math-techniques dont le nombre des élèves, se situe respectivement entre 2,68 % et 10 %, Belabed avait affirmé que son secteur s'apprêtait à « revoir les modalités d'orientation des élèves des trois



cycles vers les filières mathématiques et math-techniques », en accordant la priorité à ces deux filières pour les spécialités universitaires.

Le ministre avait rappelé, dans ce cadre, la stratégie élaborée par son département ministériel pour relancer l'enseignement des mathématiques et encourager les enseignants à s'y orienter, appelant à démontrer les caractéristiques esthétiques et créatives des mathématiques à travers l'organisation de concours, l'activation des matières d'enseignement et la création de clubs des mathématiques.

Le recul des filières mathématiques et maths techniques dans les lycées alarme la famille éducative, qui préconise des mesures afin d'inciter les élèves à s'intéresser à ces filières en régression depuis des années. En effet, ces deux filières attirent moins d'élèves et les titulaires d'un bac de la filière sont marginalisés, notamment, en ce qui concerne leur non-priorisation dans l'accès aux écoles supérieures. Cette situation a conduit à l'abstention des élèves dans l'orientation vers ces filières.

Pour l'ancien professeur de mathématiques et pédagogue, M. Bachir Hakem, la branche math était, de tout temps, la plus difficile qui comprenait les élèves les plus brillants et le programme était purement matheux avec un volume horaire important et l'élève dès la seconde était orienté en math. « Même dans les années 80 l'étudiant qui étudiait en sciences exactes avait une bourse supérieure à celle des autres spécialités », a-t-il rappelé.

Contacté par le Jeune Indépendant, M. Hakem a regretté le fait que ces dernières années et avec la mondialisation, l'étudiant qui choisit d'étudier les mathématiques avait peu de chance de faire d'autres spécialités que celles des sciences exactes. « Alors pour les encourager on leur avait promis qu'il pouvait faire médecine et on a même facilité le baccalauréat math qui était devenu plus accessible. De ce fait et malgré tous les efforts les scientifiques préfèrent la branche science », a-t-il indiqué.

Le pédagogue a tenu à rappeler que tous les ministres qui se sont suivis ont voulu que les élèves optent beaucoup plus vers l'option mathématique. Pour lui, pour réconcilier les élèves vers cette branche, il faut opter pour la création de grandes écoles en Algérie pour permettre aux bacheliers de cette branche d'avoir plus de choix. Il faut aussi, préconise-t-il, leur ouvrir les portes vers les grandes écoles à l'étranger avec une prise en charge totale.

Parmi les mesures permettant de valoriser ces deux filières, M. Hakem a suggéré l'orientation, d'abord, de manière pédagogique les élèves dès la seconde en 1as math comme auparavant, puis les filtrer en 2 as et augmenter le volume horaire des matières math et physique et faire de l'anglais une matière essentielle.

Lynda Louifi

APRÈS L'EXFILTRATION ILLÉGALE D'AMIRA BOURAOUI

Nouvelle brouille entre Alger et Paris

La crise est ouverte de nouveau entre l'Algérie et la France. L'affaire de l'exfiltration illégale d'une ressortissante algérienne par l'Etat français depuis la Tunisie a pris de nouvelles proportions.

La ressortissante, Amira Bouraoui, se trouvait en situation irrégulière en Tunisie et sur le point d'être expulsée vers Alger, car elle était sous le coup d'une ISTN, Interdiction de sortie du territoire national et avait rejoint Tunis clandestinement à partir des frontières terrestres.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ainsi ordonné le rappel en consultations de l'ambassadeur d'Algérie en France, Saïd Moussi, avec effet immédiat. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.

« Dans le prolongement de la note officielle par laquelle l'Algérie a protesté fermement contre l'exfiltration clandestine et illégale d'une ressortissante algérienne dont la présence physique sur le territoire national est prescrite par la justice algérienne, le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné le rappel en consultations de l'Ambassadeur d'Algérie en France, Saïd Moussi, avec effet immédiat", souligne le communiqué.

Dans la même journée, l'Algérie a "fermement" condamné la violation de la souveraineté nationale par des personnels diplomatiques, consulaires et de sécurité relevant de l'Etat français qui ont participé à une opération clandestine et illégale d'exfiltration d'une ressortissante algérienne dont la présence physique sur le territoire national est prescrite par la justice algérienne.

Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a exprimé sa condamnation à l'Ambassade de France à Alger. Dans cette note officielle, l'Algérie rejette ce développement "inadmissible et inqualifiable" qui cause "un grand dommage" aux relations algéro-françaises, ajoute la même source.

Il s'agit d'un nouvel acte plus qu'inamical de la France officielle. Cette opération anti-algérienne caractérisée est un fait grave qui



prouve ainsi sa nature néocoloniale et une attitude arrogante et méprisante envers deux Etats souverains, l'Algérie et la Tunisie.

Cette affaire survient au moment où l'ancien ambassadeur en Algérie Xavier Driencourt, a récidivé dans une nouvelle posture contre l'Algérie en affirmant que "42 millions d'algériens sont prêts à quitter l'Algérie pour la France.

Alors que des milieux diplomatiques pensaient que les relations entre Alger et Paris connaissaient un début de réchauffement, depuis la visite du président français Emmanuel Macron en août dernier, cette affaire risque de porter un coup dur à ces rapports. Le « partenariat renouvelé » annoncé par la « Déclaration d'Alger » sera réduit à des paroles vides de sens ou un texte sans effet. Entre les deux pays, le climat est désormais délétère et trouble et va encore peser lourdement dans la recherche d'une nouvelle sérénité.

De plus, ce geste français intervient à un moment où le président Tebboune prépare une visite d'Etat en France en mai prochain, sur invitation de l'Elysée. Une visite annoncée après plusieurs contacts entre les deux chefs d'Etat.

Mohamed Kouini

VALÉRIAN CHOUVAÏEV :

«La position de l'Algérie envers la Russie est le reflet de la société algérienne»

L'AMBASSADEUR de la Russie en Algérie, Valérian Chouvaïev a affirmé lors d'une interview accordée à la chaine Russia Today France, mardi 7 février 2022 que la position de l'Algérie envers la Russie se reflète dans la vision de la société algérienne à l'égard de la situation actuelle en Russie.

Le diplomate russe qui était en déplacement à Annaba s'est félicité de la qualité des relations entre les deux pays, en les qualifiants de «développées dans plusieurs domaines».

Interrogé sur la position de l'Algérie concernant les sanctions anti-russes, l'ambassadeur a affirmé que «l'Algérie a pris une décision politique très ferme celle de ne pas suivre la ligne politique de l'Occident surtout les États-Unis s'agissant des sanctions et des pressions contre la Russie», assurant que les deux pays poursuivent leur coopération dans plusieurs domaines.

Pour ce qui est des relations économiques entre l'Algérie et d'autres pays européens comme la France et l'Italie, M. Chouvaïev a expliqué que la Russie n'est pas contre les relations entre l'Algérie et ses partenaires traditionnels, «il y a un principe fondamental de la politique étrangère est que nous sommes loin de bâtir des amitiés et des relations contre qui que ce soit. Nous sommes prêts à coopérer dans les formats que nos partenaires souhaitent». Pour l'ambassadeur, la Russie comprend et respecte les intérêts de l'Algérie dans ses relations avec ces pays, mais ceci ne ferme pas la porte aux développement des relations entre l'Algérie et la Russie dans plusieurs domaines, ce qui est en train de se faire maintenant.

A une question sur la pauvreté en Algérie, le diplomate russe a expliqué que la pauvreté n'existe pas en Algérie, citant comme exemple le nombre de voitures par milliers d'habitants qui est bien plus élevé que dans certains pays européens. «De même pour l'usage du gaz dans le secteur privé qui dépasse celui des pays européens».

Nassim Mecheri

IL A ÉTÉ REÇU PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Michael Langley, commandant de l'Africom, en visite à Alger

LE GÉNÉRAL Michael Langley, chef du commandement américain pour l'Afrique (Africom) est arrivé hier mercredi, à Alger pour une visite officielle, la première depuis sa nomination à ce poste, l'été dernier. Cette visite, rentre dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et les Etats Unis dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme dans la Région, il a été reçu hier par le président de la République Abdelmadjid Tebboune. Ont assisté à cette rencontre le chef d'état-major de l'ANP, Said Chengriha et l'ambassadrice des Etats-Unis à Alger Elisabeth Moore Aubin.

N. M.

SÉISME EN TURQUIE ET SYRIE

Sept personnes secourues par la Protection civile algérienne

LES ÉQUIPES de la Protection civile algérienne dépêchées en Turquie et en Syrie ont pu sauver, jusque-là, 7 personnes qui se trouvaient sous les décombres et retirer 25 corps sans vie, dans le cadre de leur mission dans ces deux pays sinistrés suite au séisme meurtrier enregistré lundi dernier.

"Le bilan provisoire des interventions des équipes de protection civile qui se sont rendues dans les deux pays frères pour participer aux opérations de sauvetage et de secours suite au séisme dévastateur enregistré lundi au sud de la Turquie et le nord de la Syrie fait état du sauvetage de 7 personnes sous les décombres et du retrait de 25 corps sans vie", a indiqué le directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile, le Colonel Farouk Achour, dans une déclaration à l'APS.

Concernant les interventions en Turquie, les équipes "travaillent depuis leur arrivée 24H/24 et ont localisé leur mission dans un secteur de plusieurs quartiers où de nombreuses bâtisses se sont effondrées", a-t-il précisé faisant état du sauvetage de 6 personnes et du retrait de 18 corps sans vie".

"La mission n'est pas facile compte tenu des conditions difficiles dans lesquelles travaillent nos équipes qui s'acquittent de leur mission avec professionnalisme et efficacité en vue de sauver le maximum de victimes", a-t-il expliqué.

De son côté, le chargé de communication au niveau de la direction, le capitaine Nassim Berna oui, a affirmé que les interventions en Syrie "se poursuivent à plein régime", ajoutant que les équipes de la protection civile ont pu sauver une (01) personne sous les décombres, et retirer les corps de 7 autres victimes".

Et d'ajouter que "les équipes sont réparties dans la région d'Alep, plus précisément dans la zone appelée Boustane Qasr al-Masharqa, à travers 4 points où elles travaillent, sans relâche, pour sauver les victimes sous les décombres".

Pour rappel, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné l'envoi d'équipes de la Protection civile en Syrie et en Turquie, juste après le violent séisme ayant frappé les deux pays frères.

L'Algérie a dépêché un groupe de 89 agents d'intervention et de gestion des risques majeurs", répartis en brigades dont "la brigade de recherche et de sauvetage-déblaiement, la brigade cynotechnique et une équipe médicale spécialisée. Une seconde équipe constituée de 86 éléments a également rejoint la Syrie.

Hamid B.

FISCALITÉ

Signature d'une convention entre l'Algérie et le Japon

AFIN D'ÉLIMINER la double imposition en matière d'impôt sur le revenu et la prévention de la fraude et l'évasion fiscale entre l'Algérie et le Japon, une Convention entre les deux parties a été signée par l'Ambassadeur du Japon en Algérie, M. Kono Akira, et le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali.

Cette Convention qui clarifie le champ d'application du revenu imposable dans les deux pays permettra aux autorités fiscales des deux pays de « se consulter sur les impositions non conformes aux dispositions de la présente Convention, d'échanger des informations dans le domaine fiscal et de se prêter mutuellement assistance dans le recouvrement des créances fiscales », a-t-on indiqué dans un communiqué de l'Ambassade du Japon.

« Cette convention favorise davantage les investissements mutuels et les échanges économiques entre les deux pays », a-t-on indiqué, précisant que ladite convention élimine la double imposition et prévient la fraude fiscale internationale et l'évasion fiscale.

Cette convention s'articule sur cinq axes, à savoir, l'imposition sur les bénéfices des entreprises, l'imposition sur le revenu des placements, les procédures amiables, échange d'informations et assistance dans le recouvrement des créances fiscales et la prévention des abus de la nouvelle convention. Pour ce qui est de l'imposition sur les bénéfices des entreprises, la convention a indiqué que « si une entreprise de l'un des deux pays a dans l'autre pays un établissement permanent, tel qu'une succursale, seul les bénéfices attribuables à l'établissement permanent sont imposables dans l'autre pays ».

L'imposition sur le revenu des placements dans le pays d'origine sera soumise aux taux maximums ou exemptée comme prévu par la Convention signée par les deux parties, qui prévoit également une procédure amiable entre les autorités fiscales des deux pays dans le cas où les impositions non conformes aux dispositions de la Convention.

Les deux pays envisagent aussi dans le cadre de cette convention, des échanges d'information et assistance dans le recouvrement des créances fiscales, dans l'objectif de prévenir efficacement la fraude fiscale internationale et l'évasion fiscale.

Les modalités de la mise en vigueur de cette convention ont été par ailleurs fixées par cette convention.

L.A.A

PROJET DE LOI SUR LA MONNAIE ET LE CRÉDIT

Omar Rekkache : «Ce dispositif va promouvoir l'investissement»

La nouvelle loi sur la monnaie et le crédit devra améliorer la gouvernance des banques et facilitera aussi le financement des projets d'investissement, à travers la proposition de divers produits de financement. C'est ce qu'a affirmé le directeur général de l'Agence algérienne de la promotion de l'investissement (AAPI) Omar Rekkache.



Lors d'une séance d'audition par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre des débats sur le projet de loi sur la monnaie et le crédit, le directeur général de l'AAPI a affirmé que la réussite de la nouvelle politique de l'investissement ne peut être réalisée sans un accès facile et simplifié des financements.

«Le projet de loi sur la monnaie et le crédit contient des articles qui contribueront à la promotion de l'investissement, notamment à travers l'élargissement des missions du Conseil de la monnaie et de crédit, agrément des banques d'investissement ainsi que les prestataires de services de paiement et l'ouverture des bureaux de change », a-t-il précisé. Toutes ces nouvelles mesures ont un rapport direct avec la promotion de l'investissement.

Cela, a-t-il ajouté, en sus de la création des commissions financières et la dépénalisation de l'acte de gestion. Chose qui va libérer les initiatives et accorder des crédits, notamment pour financer de grands projets, selon les précisions du directeur général de l'AAPI, lequel a également signalé l'introduction de nouveaux instruments monétaires adaptés aux développements que connaît le secteur financier, citant la finance islamique.

Il n'a pas manqué de souligner la nouvelle approche de l'investissement adoptée par les pouvoirs publics qui bannit la bureaucratie qui a longtemps entravé la réalisation de plusieurs projets. Le dossier du foncier industriel a été aussi évoqué par le dg de l'AAPI, lequel a affirmé que la révision de la loi sur la monnaie et le crédit s'inscrit dans le cadre des grandes réformes lancées par les autorités dans l'objectif de bâtir une économie forte.

Les députés qui ont de leur côté souligné l'importance de la révision du cadre juridique régissant la monnaie et le crédit après l'adoption de la nouvelle loi sur l'investissement qui est à même d'améliorer le climat des affaires par la levée des obstacles devant les investisseurs, ont souligné la nécessité pour les responsables des banques et institutions financières de « changer de mentalités ». Ces derniers doivent passer d'un mode de gestion bureaucratique à un mode de gestion souple et efficace, selon les membres de la Commission finance et budget de l'APN, appelant au soutien des « vrais investisseurs ».

Plusieurs autres responsables ont été également auditionnés par la Commission des finances et du budget de l'APN dans le cadre de l'examen du projet de loi sur la monnaie et le crédit, présenté le jeudi passé par le ministre des Finances.

La directrice générale de la promotion de l'investissement au ministère de l'Industrie, Djouher Hadi et le directeur général du commerce extérieur au ministère du Commerce, Samir Derradji ont été auditionnés, avant-hier, par ladite Commission.

Ils ont pour leur part que les amendements contenus dans le projet de loi sur la monnaie et le crédit, répondent à la nouvelle vision économique de l'Etat. Il s'adapte en outre aux visions adoptées par les pouvoirs publics en termes d'ouverture et de promotion des exportations hors hydrocarbures.

Lilia Aït Akli

POUR LA TROISIÈME SÉANCE CONSÉCUTIVE

Les prix du pétrole grimpent

POUR LA TROISIÈME séance consécutive, les cours du pétrole poursuivent leur hausse, dopés par les espoirs grandissants de reprise de la demande chinoise, mais aussi par la fermeture d'un important terminal d'exportation turque après les séismes qui ont frappé lundi la Turquie et la Syrie.

Hier le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril prenait 1,03% à 84,55 dollars, alors qu'il avait clôturé la séance de mardi à 83,69 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) gagnait 1,30% à 78,14 dollars, alors qu'il avait clôturé la séance de la veille à 77,14 dollars. C'est la fermeture d'un terminal d'exportation turc après le séisme qui a frappé lundi la Turquie et la Syrie qui a fait grimper les cours.

Cet important terminal d'exportation traite habituellement un million de barils de brut par jour, sa fermeture exacerbe « les pressions sur l'offre contribuant à la hausse des prix du pétrole », selon les experts. Ce terminal devrait rester fermé une semaine environ, le temps d'évaluer les dégâts causés par le tremblement de terre, a-t-on précisé.

D'autres experts estiment cependant que cette hausse des prix de l'or noir est dictée par l'optimisme quant à la demande chinoise, affirmant que la ligne de production en Turquie n'a pas été endommagée et devrait rouvrir plutôt rapidement.

Les prix du brut trouvent donc soutien dans la mesure de la réouverture de l'économie chinoise, avec la fin de la politique du zéro-Covid, qui devrait entraîner une augmentation significative de la demande de brut cette année, selon Ricardo Evangelista, analyste chez ActivTrades. Le facteur principal de la hausse des prix « est plutôt qu'on s'attend à une hausse de la demande chinoise », selon Phil Flynn, de Price Futures Group, lequel a aussi signalé l'annonce par l'Arabie saoudite d'une hausse des prix de son brut vendu à l'Asie, à l'Europe et aux États-Unis.

Selon lui, c'est le signe d'un élan de confiance dans la relance de l'économie chinoise. La raison pour laquelle les saoudiens anticipent, prévoyant une augmentation de la demande en Asie à partir du deuxième trimestre, notamment de la part de la Chine.Les attentes d'un redémarrage de la demande chinoise, premier pays importateur de brut au monde, continuent en effet de guider le marché, et ce, même si la consommation chinoise d'or noir en janvier est restée « relativement statique », affirme Stephen Innes, de SPI. Les analystes tablent pour leur part sur une augmentation de la consommation de pétrole en Chine allant jusqu'à un million de barils par jour au dernier trimestre 2023, et plus d'achats d'or noir hors de Chine en raison des déplacements internationaux.

Le marché reste aussi attentif à la publication de l'état des stocks américains par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA).

L.A.A

PLATEFORME NUMÉRIQUE DES DONNÉES SANITAIRES

Vers une meilleure prise en charge des patients

Dans le but d'améliorer la qualité du système de santé, une plateforme numérique des données sanitaires sera bientôt lancée. C'est ce qu'a indiqué, hier, Fella Oudjida, directrice de la coordination intersectorielle et du suivi des réformes à l'Agence nationale de sécurité sanitaire.



S'exprimant sur les ondes de la chaîne 1 de la radio nationale, Mme Oudjida a précisé que l'objectif de cette plateforme numérique vise à bâtir une vision prospective du système de santé et mettre en place de nouveaux indicateurs qui garantissent la sécurité sanitaire. Elle a ajouté que « cet outil numérique va permettre la réactivation d'un système de santé efficace, afin de se mettre au diapason de la révolution numérique, à travers l'intensification des enquêtes sur le terrain et ainsi atteindre la qualité et améliorer le système de santé ».
La directrice de la coordination intersectorielle et du suivi des réformes a, par ailleurs, fait savoir que ce travail se fera avec la participation de tous les secteurs et de la société civile, dans le but d'élaborer une stratégie nationale de sécurité sanitaire, notant que, le pari réside dans la surveillance, la vigilance, l'alerte, la sensibilisation et l'anticipation des risques à venir.
L'interlocutrice a mis l'accent sur l'impératif de numériser le secteur de la santé pour le renforcer, lui permettant de faire face aux défis. Elle a, toutefois, mis en garde contre le changement de régime alimentaire des citoyens.
Elle a, d'autre part, rassuré que «la situation sanitaire actuelle en Algérie est stable, selon la Cellule de Vigilance de la situation épidémiologique dans le monde».
Mme Oudjida a précisé que l'Agence nationale de sécurité sanitaire est en coordination constante avec les partenaires, d'où l'intérêt de travailler sur des indicateurs de santé qui prennent en compte les spécificités de chaque région et envisager la nécessité d'adapter les structures hospitalières selon la situation sanitaire dans chaque région.
Elle a fait savoir que les indicateurs de santé en Algérie se sont développés depuis l'indépendance, précisant que « la sécurité sanitaire est liée à la sécurité nationale, ce qui nécessite le renforcement de la production pharmaceutique nationale».
Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi avait, pour sa part, déclaré lors d'une rencontre sur la sécurité alimentaire, organisée par l'Agence nationale de la Sécurité sanitaire, que « l'Algérie s'apprête à élaborer une stratégie commune, impliquant plusieurs départements ministériels, destinée à garantir la sécurité sanitaire de la population, rappelant les engagements internationaux de l'Algérie dans ce sens.
« Il existe un accord entre notre ministère et ceux du Commerce, de l'Agriculture, de l'Industrie, et celui de l'Environnement pour l'élaboration d'une stratégie commune visant à garantir la protection sanitaire du citoyen », avait indiqué le ministre.
Il avait expliqué que la stratégie en question « s'appuie essentiellement sur la prévention » contre divers défis sanitaires, citant notamment le cancer». Il avait rappelé que l'Algérie a consacré le droit à la santé, qui suppose clairement l'obligation d'assurer la protection de la santé de tous les citoyens, avait-t-il ajouté, citant entre autres, les risques sanitaires, les maladies épidémiologiques et résistantes.
A ce propos, le ministre avait ajouté que l'Algérie accorde une « grande importance » au volet de la sensibilisation contre ces menaces de portée mondiale, en les incluant dans son système national de santé, ce qui a induit un engagement politique concrétisé par son adhésion aux conventions internationales relatives à la santé ».
Il avait rappelé, dans le même sillage, l'engagement de l'Etat à réaliser les objectifs de Développement durable (ODD), d'ici à l'horizon 2030, à travers la mise en place de «mesures concrètes pour améliorer la santé du citoyen».
Pour sa part, le professeur Kamel Sanhadji, président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire avait expliqué que «la réalisation de la sécurité sanitaire constitue l'un des défis les plus importants auxquels sont confrontés divers pays au monde, dont l'Algérie, afin que la situation sanitaire puisse évoluer vers une urgence sanitaire qui nous contraint à l'application immédiate des mesures de protection, en coordonnant divers efforts».
Pour lui, il est important d'œuvrer pour assurer la sécurité sanitaire du citoyen et lui offrir une vie meilleure à la lumière des recommandations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui ont trait à bâtir la nouvelle Algérie.
Il s'agit également, selon lui, de « moderniser les outils et les méthodes d'analyse en tenant compte de la révolution numérique, coordonner la mise en œuvre des grandes enquêtes de terrain dans le domaine de la sécurité sanitaire, contribuer à la production d'indicateurs clés de l'état de santé de la population et privilégier la surveillance, la vigilance et l'alerte dans le même domaine», ajoutant que le nécessaire projet de modernisation des outils et des méthodes à l'ère de la numérisation intégrale nécessite une attention particulière à la dématérialisation et la capacité à gérer des bases de données volumineuses.

Samia Acher

ENVIRONNEMENT ET ENERGIES RENOUVELABLES

33 stations de traitement de lixiviat réceptionnées en 2023

LES TRAVAUX de réalisation de 33 stations de traitement de lixiviat au niveau des Centres d'enfouissement techniques (CET) se poursuivent au niveau national et seront réceptionnées progressivement au cours de cette année. C'est ce qu'a déclaré hier à Boumerdes la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Samia Moualfi. Lors de sa visite dans la wilaya, la ministre a inauguré une de ces stations d'un coût de 168 millions DA et d'une capacité de traitement allant jusqu'à 80 m3/jour, au niveau du CET de Zaatra (commune de Si Mustapha).
Le nouvelle station constitue « un acquis » pour la wilaya et le secteur, a indiqué la première responsable du secteur, rappelant qu'elle s'ajoute à celle entrée en service en 2014 au CET de Corso (Boumerdes Ouest).
Au Salon restreint de l'environnement auquel participent des entreprises et des associations activant dans le domaine des déchets, Moualfi a appelé les jeunes à investir dans le recyclage des déchets, « véritable richesse qui génère d'importants gains ». Et d'assurer de « la mobilisation » de tous les cadres du secteur pour « apporter les facilités et l'accompagnement nécessaires aux jeunes désirant investir dans le domaine de l'économie circulaire ».
Auparavant, la ministre s'était rendu dans la commune de Corso, où elle a inspecté une entreprise privée de recyclage des déchets de papier, qui produit 600 tonnes/an et compte porter sa production à 3.000 tonnes/an, outre un centre d'enfouissement technique (CET) dans la même commune.
A Si Mustapha, elle a procédé à l'inauguration d'une station de traitement du lixiviat des déchets, au niveau du CET de Zaatara, et à l'inspection, dans la commune de Ouled Moussa (Ouest), d'une unité de récupération et recyclage des huiles industrielles usagées, ainsi qu'une entreprise de valorisation des pneus usagés dans la commune de Hammadi (Ouest).
Pour rappel, le programme national de réalisation de 33 stations de traitement de lixiviat, lancé en 2018, a été retardé à cause de l'épidémie de Covid-19, mais les efforts vont bon train pour le parachever et livrer toutes les stations dans les plus brefs délais.
Depuis le lancement du programme par le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, 24 de ces stations ont été mises en service à travers le pays. Selon le directeur de l'Agence nationale des déchets (AND), Karim Ouamane, le but à terme est de transformer 1 million de m3 de lixiviat en eau destinée à l'irrigation ou à d'autres usages industriels.

Rim Boukhari

SÉISME EN TURQUIE ET EN SYRIE

Nécessité d'intensifier les efforts

Les agences humanitaires de l'ONU ont insisté, mardi, sur la nécessité d'intensifier les efforts de recherche et de secours et de veiller à ce que l'aide vitale parvienne à tous ceux qui en ont besoin, après les tremblements de terre en Turquie et en Syrie.



Selon le gouvernement de Turquie, au moins 4.544 personnes sont mortes et 26.721 ont été blessées après qu'un séisme de magnitude 7,8 a frappé lundi matin près de la ville méridionale de Gaziantep, suivi d'un autre tremblement de terre de magnitude 7,5 plusieurs heures plus tard.

Près de 6.000 bâtiments se seraient également effondrés dans le pays, a déclaré Jens Laerke, porte-parole du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) à Genève.

Les besoins de la Syrie sont également énormes, a poursuivi le porte-parole d'OCHA, tout en relayant les informations des autorités sanitaires du pays qui ont fait état de plus de 800 morts et plus de 1400 blessés, notamment à Alep, Lattaquié, Hama, la campagne d'Idlib et Tartous. Plus de 200 répliques ont été enregistrées en Syrie.

«Cela est bien sûr arrivé au pire moment pour de très nombreux enfants vulnérables dans ces régions qui avaient déjà besoin d'une aide humanitaire», a déclaré James Elder, porte-parole du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

«C'était déjà une situation d'urgence dans le nord-ouest de la Syrie où quatre millions de personnes reçoivent une aide humanitaire. Les communautés là-bas sont aux prises avec une épidémie de choléra, un hiver brutal et bien sûr un conflit», a expliqué M. Elder.

Faisant écho à ces préoccupations, l'agence des Nations unies pour les réfugiés, le HCR, a déclaré que la situation était tragique dans les 10 provinces turques touchées par les tremblements de terre.

Dans certaines de ces provinces touchées en Turquie, 50% des personnes sont désormais des réfugiés, tandis qu'en Syrie, le porte-parole du HCR, Matthew Saltmarsh, a décrit l'urgence du tremblement de terre comme un «coup de marteau» pour les populations déplacées qui n'ont pas de travail et dont les économies sont épuisées.

Au moment où les équipes internationales de recherche et de secours arrivent dans la région, coordonnées par OCHA, le porte-parole de cet organisme, Jens Laerke a souligné qu'»il est vraiment essentiel que ces équipes se mobilisent le plus tôt possible».

R. I.

APRÈS LE DISCOURS DE BIDEN

La Chine invite Washington à des relations non «conflictuelles»

APRÈS un discours de Joe Biden selon qui «gagner la compétition avec la Chine devrait nous unir tous», la diplomatie chinoise a invité Washington à nourrir des relations bilatérales «non conflictuelles sur la voie d'un développement sain et stable».

La Chine a déclaré ce 8 février qu'elle défendrait «avec fermeté» ses intérêts, tout en exhortant les Etats-Unis à ne pas uniquement percevoir les relations bilatérales comme conflictuelles, après le discours sur l'état de l'Union du président américain Joe Biden. Le président américain s'exprimait lors de son traditionnel discours «sur l'état de l'Union». Une intervention très attendue après l'épisode du ballon chinois qui a survolé le territoire américain avant d'être abattu le week-end dernier. L'Amérique «agira» si Pékin «menace sa souveraineté», a mis en garde Joe Biden. «Gagner la compétition avec la Chine devrait nous unir tous», a-t-il assuré devant le Congrès américain, se disant cependant déterminé «à travailler avec la Chine là où cela peut servir les intérêts américains et être bénéfique au monde entier». Interrogée sur ces propos, la diplomatie chinoise s'est montrée à la fois ferme et ouverte au dialogue. «Nous défendrons avec fermeté la souveraineté, la sécurité et les intérêts de développement de la Chine» mais «nous appelons Washington à travailler avec nous pour ramener les relations bilatérales sur la voie d'un développement sain et stable», a déclaré devant la presse Mao Ning, une porte-parole de la diplomatie chinoise. «Les Etats-Unis devraient percevoir la Chine de manière objective et rationnelle, mener envers elle une politique positive et pragmatique et travailler avec elle pour ramener les relations bilatérales sur la voie d'un développement sain et stable», a-t-elle ajouté. Les relations bilatérales se sont encore détériorées en 2022 à propos de Taïwan, des droits de l'Homme dans la région chinoise du Xinjiang ou encore des restrictions américaines sur les exportations de semi-conducteurs qui visent à freiner le développement chinois dans ce domaine. «La Chine ne cherche pas à éviter la compétition avec les Etats-Unis et elle ne la craint pas, mais nous sommes opposés à ce que l'ensemble de la relation sino-américaine soit définie par cette seule notion de compétition», a souligné Mao Ning. «Calomnier un pays au nom de la compétition, restreindre les légitimes droits de développement des autres pays, ou encore nuire aux chaînes industrielles et aux chaînes d'approvisionnement mondiales, tout cela, ce ne sont pas des comportements dignes d'un grand pays responsable», a-t-elle plaidé. L'armée américaine a abattu le 4 février, au large des côtes de Caroline du Sud, un ballon chinois considéré par le Pentagone comme un engin espion, destiné à récolter des informations sensibles. Pékin a soutenu de son côté qu'il s'agissait d'un aérostat civil, principalement destiné à recueillir des données météorologiques.

R. I.

PEGASUS

L'entité sioniste tente de manipuler l'opinion internationale

L'ENTITÉ SIONISTE manigance pour éviter d'être épinglée par l'Union européenne (UE) à cause du scandale d'espionnage Pegasus en se présentant comme victime, à son tour, de ce logiciel décrié par la communauté internationale.

A la veille de la réunion de la commission du Parlement européen (PE) en charge de l'affaire d'espionnage, jeudi, plusieurs médias internationaux ont fait l'écho d'un pseudo scandale qui serait en train d'ébranler la scène politique interne de l'entité sioniste. Un scandale selon lequel plusieurs personnalités publiques auraient été espionnées par les services de police sionistes, sans autorisation.

Le subterfuge concocté par les manipulateurs sionistes voudrait que la police d'occupation ait eu un large recours au logiciel Pegasus contre des personnalités politiques et médiatiques, sans autorisation judiciaire.

Cette opération de manipulation médiatique destinée à faire croire à l'opinion publique internationale que l'entité sioniste n'a pas le contrôle absolu sur les actions du groupe de cybersécurité NSO, concepteur du logiciel espion Pegasus, a pour objectif d'éviter d'être épinglée lors de la réunion de la commission du PE en charge de cette affaire d'espionnage.

Seulement, les fomenteurs de cette propagande médiatique oublient que le logiciel espion Pegasus est classé comme une exportation militaire de l'entité sioniste et sa vente est contrôlée par le gouvernement d'occupation.

D'après le quotidien américain The New York Times du 28 janvier 2021, le gouvernement sioniste «considère depuis longtemps Pegasus comme un outil essentiel pour sa politique étrangère», traitant NSO comme son «bras de facto».

Selon la même source, les autorités d'occupation sionistes accordent des licences pour Pegasus à de nombreux pays avec lesquels elles espèrent renforcer la sécurité et les relations diplomatiques.

Rappelons aussi que l'essentiel des fondateurs ainsi que de l'équipe actuelle du groupe NSO sont d'anciens membres du renseignement militaire de l'entité sioniste et beaucoup sont issus de l'unité 8200 spécialisée dans le cyber-renseignement.

Dans ces conditions, il sera difficile à l'entité sioniste de montrer patte blanche dans cette affaire, d'autant que le 9 janvier dernier, la Cour suprême des Etats-Unis a approuvé la plainte déposée par le groupe Meta, maison mère de WhatsApp, contre le groupe NSO, l'accusant d'avoir provoqué un bug sur des serveurs pour installer le logiciel espion sur les téléphones. Plusieurs journalistes de différents pays ont également déposé plainte contre ce groupe. Et ces affaires en justice révèleront certainement ce que l'entité sioniste tente de cacher. En juillet 2021, une enquête mondiale menée par des médias internationaux a révélé l'utilisation, entre autres, par le Maroc du logiciel d'espionnage Pegasus. Jeudi, la réunion de la commission Pegasus du Parlement européen discutera également de l'implication du Maroc dans ce grand scandale international. «L'affaire Pegasus, c'est l'usage excessif par les autorités marocaines d'un logiciel d'espionnage vendu par (l'entité sioniste) a très peu d'Etats, le Maroc en a bénéficié et la justice a parlé de 100.000 personnalités qui ont été espionnées dont bien sûr des personnalités européennes, des parlementaires et des ministres», avait résumé récemment le directeur du Centre d'étude sur le monde arabe à Genève, Hasni Abidi, dans une déclaration à la chaîne franco-allemande Arte. **R. I.**

CONSACRÉE AU THÈME «JOURNALISME : RÉALITÉ, BESOINS ET PROPOSITIONS»

Deuxième rencontre sur la terminologie à Béjaïa

Le Centre de recherche en langue et culture amazighes de Bejaia (CRLCA) organise les 26 et 27 avril prochain, la deuxième édition de la Rencontre sur la terminologie, consacrée au «Journalisme : réalité, besoins et propositions» indique un communiqué de ce Centre.

Le Centre de recherche en langue et culture amazighes invite les jeunes chercheurs et les spécialistes confirmés à réfléchir sur cette thématique et en débattre dans le cadre de la deuxième rencontre de Bejaia sur la terminologie, consacrée au domaine du journalisme. Ce présent appel à communication est fait autour d'une liste d'axes qui n'est pas limitative mais simplement indicative. La date limite de l'envoi des propositions de communication est le 23 mars. L'acceptation de la proposition sera notifiée au plus tard le 30 mars 2023.

Les axes proposés sont la terminologie amazighe dans le domaine du journalisme (état des lieux), les besoins en terminologie amazighe pour une bonne rédaction journalistique (listes et définitions), les expériences des écritures journalistiques en tamazight, comment est contourné l'écueil terminologique, et la Création de la terminologie journalistique en tamazight (méthodes, propositions)…

Selon le Centre, l'expérience journalistique algérienne en langue amazighe remonte, essentiellement, à la fin des années 80, après les balbutiements, les hésitations et les résistances d'avant l'ouverture démocratique. Émanation d'un engagement identitaire, les premiers journaux algériens rédigés en tamazight ont connu des publications éphémères, matérialisées par quelques numéros principalement soutenus par l'esprit militant et la



confirmation de soi que par le support linguistique de l'information véhiculée.

L'un des problèmes majeurs rencontrés se situait, selon le CRLCA au « niveau de la langue de rédaction, ce qui a engendré l'inaccessibilité de la plupart de ces médias à la majorité des locuteurs amazighophones ». Pour permettre l'accessibilité du discours médiatique livré en tamazight, il fallait « recourir, souvent avec tâtonnement, à une gymnastique mentale de reformulation en langue française pour espérer comprendre le contenu » précise la même source.

En plus du grand problème qui était celui du manque de formation dans la langue amazighe, « l'une des raisons de cette situation était le manque de matériaux terminologiques spécialisés » a fait savoir le Centre. Or, selon lui : « la maîtrise, progressive, du discours médiatique en tamazight et son affinement passent par cet apport terminologique qui est à même de permettre, à la même occasion et par le même effort, de donner son plein sens à l'entreprise de confirmation de soi par la langue ainsi qu'à la promotion de tamazight ».

« Aujourd'hui encore, avec la multiplication des espaces médiatiques et la naissance et l'expansion de la presse électronique depuis le début des années 2000, mais surtout à la faveur de la consécration officielle de tamazight, ce manque en terminologie est d'actualité. Et il est ressenti particulièrement par les spécialistes du domaine » affirme la même source. Ajoutant : « Le constat est fait dans la globalité de ce qui reste de l'espace médiatique d'expression amazighe, quel que soit le médium, autant dans la presse écrite que dans la presse audio-visuelle ».

Meriem Djouder

Si Mohand ou M'hand Ali Mouzaoui en tournée

LE LONG métrage sur la vie et l'œuvre du poète Si Mohand ou M'hand du réalisateur Ali Mouzaoui, sera en tournée du 11 au 15 février dans cinq wilayas du pays. Cette initiative est organisée dans le cadre des tournées cinématographique, du Centre Algérien de la Cinématographie (CAC) et du Centre algérien de développement du cinéma (CADC).

«Si Mohand ou M'hand» sorti le mois de juillet 2022, sera projeté ce 11 février à la Salle Djurdjura de Tizi-Ouzou et le 12 février à la Salle Révolution de Bejaia. La Cinémathèque d'Annaba accueillera le long métrage le 13 février et le Musée de cinéma d'Alger le 14 février. Cette tournée sera clôturée le lendemain 15 février à Salle El Ouancharis d'Oran.

Le long-métrage consacré au grand poète du XIXe siècle, « Si M'hand ou Mhand » est coproduit entre le Centre Algérien de Développement du Cinéma (CADC) et la société SEDIPRAU avec le soutien du Ministère de la Culture et des Arts. Ce film consiste à camper le personnage de l'aède dans une trajectoire historique avec la mise en relief des événements tragiques ayant été à l'origine de la formation psychologique du poète.

Durant 120 minutes le réalisateur retrace le destin contrarié de Si Mohand Ou M'hand des Ath Hmadouch. Né dans une famille aisée, à l'abri de tout besoin, son oncle cheikh Arezki a vite fait de lui tracer la voie qui mène à la zaouia, école coranique : l'ambition était de faire de l'enfant un alem – un savant – fierté des Ath Hmadouch. Or, à cette époque, le destin collectif des Algériens subissait les assourdissants assauts d'une longue conquête coloniale. Après vingt-sept années de résistance, la Kabylie tombe en 1857. L'enfant Mohand n'avait que douze ans.

Les Ath Hamouche ont été expropriés et déplacés vers Sidi Khelifa tandis que s'édifie sur leurs terres, dans la violence et l'humiliation, le Fort des Ath Irathen qui deviendra Fort Napoléon, plus tard, Fort National.

Pendant que Mohand aiguisait son esprit à la zaouia des illoulen, Aheddad et Amokran affûtaient leurs armes pour une insurrection que l'on croyait décisive. Les deux rêves se brisèrent sous le feu des canons.

Sous les yeux de Mohand que les événements avaient déjà fort éprouvé, les soldats français fusillent son père et déportent son oncle protecteur, cheikh Arezki, à Cayenne. Le reste de la famille fuit vers Tunis. Il ne resta à Mohand, , que la compagnie encombrante d'un Ange qui le somma. Il est mort en 1905 à Ain El Hammam après des années de vagabondage et de solitude.

Pour réaliser son film, Ali Mouzaoui s'est inspiré des ouvrages d'Amar Saïd Boulifa, Mouloud Feraoun et Mouloud Mammeri. Les trois auteurs se sont intéressés aux poèmes de Si Mohand Ou Mhand et à sa vie tourmentée.

Le long métrage est campé par des acteurs peu connus du public à l'instar de Djamal Mohammedi, M'hemed Mohammedi, Dalila Harim, Mohammed Chabane, Slimane Hamel, Dahmane Aidrous…La musique très significative est de l'artiste Djaffar Ait Menguellet, fils du grand chanteur d'expression kabyle Lounis Ait Menguellet.

Meriem Djouder

«CINÉMA ALGÉRIEN DANS LA GUERRE DE LA LIBÉRATION NATIONALE, L'IMAGE DU HÉROS» AUX ÉDITIONS ANEP

Abdelkrim Tazaroute passe le cinéma algérien au peigne fin

L'AUTEUR et journaliste Abdelkrim Tazaroute vient de publier au édition Anep (Agence Nationale d'Édition et de Publicité), son livre intitulé « Cinéma Algérien dans la Guerre de libération nationale, L'image Du Héros ». Il est préfacé par le critique cinématographique Ahmed Bedjaoui. À cette occasion, une vente-dédicace est organisée ce samedi à la librairie Chaib Dzair. L'auteur partagera avec ses lecteurs l'univers des films algériens, retraçant un moment clé de l'histoire, celle de la guerre de libération.

L'intégralité du dernier né de Tazaroute met en lumière la plupart des grands films algériens depuis La bataille d'Alger (Lion d'or, 1966), jusqu'à Héliopolis sorti en 2021, en Passant par Chronique des années de braise (Palme d'or, 1975), des dizaines de films racontent, à leur manière, la Guerre de libération nationale et les sacrifices consentis par le peuple algérien pour arracher son indépendance.

L'auteur se questionne est ce le nombre de films sur la Guerre de libération nationale, et est ce les premiers films sur cette période étaient-ils centrés sur le peuple en tant que héros ? Pourquoi des héros de la Révolution sont-ils mis en avant dans des biopics ? Des interrogations que Tazaroute pose à des spécialistes du 7e art et auxquelles ils tentent de répondre en apportant un éclairage sur le traitement par certains cinéastes de l'image du héros dans les films.

Meriem Djouder

A L'ORIGINE, UN DÉSACCORD À PROPOS DE SON AVENIR

La rupture était inévitable pour Cristiano Ronaldo

AUJOURD'HUI, ce serait terminé entre Cristiano Ronaldo et Jorge Mendes, son agent historique. La raison ? Un désaccord à propos de l'avenir du désormais joueur d'Al Nassr. En effet, CR7 avait de grandes ambitions et espérait pouvoir continuer en Europe. Il aurait alors posé un ultimatum à Jorge Mendes, pour qui la mission était visiblement impossible. Explications. Remercié par Manchester United, Cristiano Ronaldo s'est donc envolé pour l'Arabie Saoudite et Al Nassr afin de poursuivre sa carrière. Une destination exotique pour le Portugais qui souhaitait pourtant continuer à évoluer en Europe. Et Cristiano Ronaldo n'aurait d'ailleurs pas manqué de poser un ultimatum à Jorge Mendes, son agent, à propos de ce désir de rejoindre un club européen après Manchester United.

« CHELSEA, BAYERN OU C'EST FINI »

Dernièrement, il a été révélé que Cristiano Ronaldo et Jorge Mendes ne travailleraient plus ensemble. En effet, cela résulterait d'un ultimatum de CR7 sur le mercato, qui aurait lâché à son ex-agent : « Chelsea, Bayern ou c'est fini ». Cristiano Ronaldo n'aura finalement ni rejoint Chelsea, ni le Bayern Munich et Jorge Mendes en a alors fait les frais.

« CE N'ÉTAIT PAS FAISABLE POUR NOUS »

Le nom de Cristiano Ronaldo est pourtant beaucoup revenu à Chelsea et au Bayern Munich ces derniers mois. Le fait est que cet hiver, les Blues avaient clairement d'autres ambitions que de recruter Cristiano Ronaldo, eux qui se sont renforcés avec Mudryk ou encore Madueke en attaque. Pour ce qui est du Bayern Munich, faire venir le Portugais n'était clairement pas envisageable. Directeur sportif des Bavarois, Hasan Salihamidzic a révélé pour Bild : « Nous avons discuté de Ronaldo. Mais j'ai clairement dit à Jorge Mendes que ce n'était pas faisable pour nous. Le package global ne convient pas au Bayern, ni sur le plan financier, ni sur le plan sportif. Il ne correspond pas à notre philosophie ». Pour Jorge Mendes, c'était donc perdu d'avance face à l'ultimatum de Cristiano Ronaldo…

MANCHESTER CITY SOMMÉ DE S'EXPLIQUER SUR DE POSSIBLES INFRACTIONS FINANCIÈRES

Les clubs de Premier League réclament une sanction terrible

Le club anglais de Manchester City a été renvoyé par la Premier League devant une commission indépendante qui sera chargée d'examiner de possibles infractions aux règles financières, a annoncé lundi l'instance organisatrice du championnat d'Angleterre.

Les faits auraient été commis entre les saisons 2009-10 et 2017-18. Selon la Premier League, les champions en titre auraient enfreint les règles de la ligue exigeant la fourniture « en toute bonne foi d'informations financières exactes donnant une image fidèle de la situation financière du club ». La Premier League a déclaré que les informations financières précises requises concernaient « les recettes (y compris les revenus de sponsoring), ses parties liées et ses coûts d'exploitation ». La deuxième série d'infractions répertoriées, en lien avec les saisons allant de 2009-10 à 2012-13, fait référence à une violation présumée des règles « obligeant un club membre à inclure tous les détails de la rémunération du manager ». Entre décembre 2009 et mai 2013, le manager du club était l'Italien Roberto Mancini, actuel sélectionneur de la Nazionale. La deuxième série d'infractions présumées fait également référence aux exigences imposées à un club « d'inclure tous les détails de la rémunération des joueurs dans les contrats pertinents ». Une troisième partie traite des violations présumées des règles de la Premier League exigeant que les clubs se conforment aux règles du fair-play financier (FFP) de l'UEFA. Manchester City a été banni des compétitions de l'UEFA pendant deux ans par l'instance dirigeante du football européen pour des violations présumées de ses règlements FFP en février 2020, mais la sanction a été annulée par le Tribunal arbitral du sport (TAS) en juillet de la même année.

LEBRON JAMES, MEILLEUR MARQUEUR DE L'HISTOIRE :

«Je sais que je peux jouer encore jouer quelques années»

Sitôt après avoir battu le record des records NBA, celui du nombre de points marqués en carrière, LeBron James a prévenu qu'il faudrait encore compter sur lui quelque temps. Pas question de raccrocher pour la légende d'Akron malgré ses 38 ans au compteur. Il faut dire que la machine tourne plutôt bien et que le débat sur le GOAT n'est pas encore tranché.

Les titres, la longévité, la trajectoire, l'incroyable storytelling et désormais le record. Pas n'importe lequel. LE record absolu, le plus iconique de tous parce que, ce qui compte avant tout dans ce jeu, c'est marquer des points. Et personne, aujourd'hui, n'en a inscrit autant que LeBron James en NBA. Cette nuit, le gamin d'Akron est devenu le meilleur marqueur de l'histoire de la NBA effaçant des tablettes une autre légende, forcément, Kareem Abdul-Jabbar. Voilà 39 ans que ce record tenait malgré Michael Jordan, malgré Kobe Bryant et malgré tous les autres. LBJ, lui, a réussi et, croyez-le ou non, il n'avait pourtant jamais imaginé devenir la référence des références. «C'est surréaliste parce que je ne m'en étais jamais fait un objectif», a-t-il confié sur le parquet de la Crypto.com Arena après avoir récupéré la couronne.



«JE N'AI JAMAIS VOULU VRAIMENT DEVENIR MEILLEUR MARQUEUR

«Je n'ai jamais voulu vraiment devenir meilleur marqueur, alors je suis juste heureux de l'être. Je veux juste avoir de la longévité, être capable d'être le meilleur possible chaque soir», a-t-il réagi sur TNT, après la défaite concédée par ses Lakers contre Oklahoma City (133-130) malgré ses 38 points. Cet exploit, LBJ l'a signé à 38 ans, dans sa vingtième saison, soit plus de la moitié de sa vie. Un accomplissement certain dont il ne se contentera pas. Avec 38 390 points, la série est en cours mais pas encore prête à s'achever. «Je sais que je peux jouer encore quelques années, a-t-il ajouté. Je le sais à la façon dont je me sens, dont mon corps réagit cette saison. Tout dépend de mon état d'esprit. Si je suis toujours motivé pour essayer de disputer des titres, je sens que je peux encore le faire.» Cette saison avec 30 points de moyenne, il est au-dessus de ses standards en carrière (27,2) et si les blessures l'épargnent de moins en moins, il a tout de même disputé 43 des 55 matches de LA en jouant, en moyenne, 37 minutes par rencontre.

LE GOAT ? « JE VAIS LAISSER TOUT LE MONDE EN DÉCIDER »

«C'est un sentiment assez surréaliste de pouvoir jouer à ce niveau 20 ans après mes débuts, d'être au sommet de mon basket», a encore appuyé le King dont le contrat avec les Lakers court jusqu'en 2025. Bref, sa marque n'est que provisoire et promet encore de gonfler dans les jours, semaines, mois et saisons (?) à venir. Son but ultime, il ne l'a jamais caché, est de jouer une saison sur les parquets avec son fils, Bronny, âgé de 18 ans aujourd'hui. Cette longévité va lui permettre de pousser encore ses limites et consolider sa candidature au titre de GOAT. Cette nuit lui offre un solide argument dans la course au titre de plus grand joueur de l'histoire qui prend l'allure d'un duel avec Michael Jordan. Même si Abdul-Jabbar, avec ses six titres en dix finales, ses six trophées de MVP, ses 19 All-Star Game reste dans la discussion. Qu'en pense le principal intéressé ? Pas question de se mouiller pour LBJ : «Je vais laisser tout le monde en décider». Cette nuit, il a écrit un chapitre important de sa légende. Mais il n'est visiblement pas temps, encore, de refermer le livre.

ESPAGNE :

La Ligue de football enquête sur de nouveaux propos racistes contre Vinicius

LA LIGUE espagnole de football a annoncé lundi l'ouverture d'une enquête après de nouveaux propos racistes envers l'attaquant du Real Madrid Vinicius lors du match de championnat perdu (1-0) à Majorque dimanche.

Sur des images diffusées par la chaîne espagnole DAZN, on peut entendre au moins un spectateur traiter le Brésilien de « singe ». « Encore une fois, des insultes racistes intolérables ont été prononcées à l'encontre du joueur du Real Madrid Vinicius, » a indiqué dans un communiqué la Ligue. Celle-ci « travaille avec le club hôte pour identifier les responsables afin de prendre les mesures judiciaires appropriées », a-t-elle ajouté. L'attaquant international brésilien de 22 ans est la cible de plusieurs incidents racistes depuis quelques mois qui ont fait l'objet d'enquêtes judiciaires. Fin janvier, un mannequin portant son maillot avait été pendu à un pont de Madrid avant le derby contre l'Atlético en quarts de finale de la Coupe du Roi. La semaine dernière, la Commission espagnole contre la violence dans le sport a annoncé que des supporters de Valladolid seraient sanctionnés avoir proféré des insultes racistes contre le joueur lors d'un match du Championnat fin décembre. Et en septembre, certains supporters de l'Atlético avaient été filmés chantant des paroles racistes hostiles à Vinicius avant le match de championnat opposant les deux équipes. L'enquête menée alors par la police n'a pas permis d'identifier les auteurs de ces chants racistes. Après le match à Valladolid, Vinicius avait accusé la Ligue de « ne rien faire » contre le racisme dans le football. A Majorque, Vinicius a été victime de dix fautes et il est le joueur à avoir subi le plus de fautes dans les cinq grands championnats européens. « Je pense que tout ce qui arrive n'est pas la faute de +Vini+, » a estimé lundi l'entraîneur du Real, Carlo Ancelotti. « +Vini+ veut juste jouer au football, et au-delà, il y a une ambiance de provocation. Ils font faute sur lui, voilà ce qu'il se passe », a-t-il expliqué, faisant référence à la tension autour du Brésilien pendant la rencontre, avant les insultes.

CHAMPIONS-LEAGUE AFRICAINE (DEMAIN À 17H00 AU CAIRE) :

Zamalek SC – CR Belouizdad : La quête de l'Etoile commence aux pieds des Pyramides

Le leader du championnat algérien, le CR Belouizdad, est le plus grand espoir de l'Algérie pour le football en club de triompher sur la scène africaine. Dominant le championnat sur ces quatre dernières saisons, le CRB a de quoi faire un très bon parcours en LdC. Avec ce déplacement au Caire pour jouer son premier match de phase de groupes, face au Zamalek SC, ce vendredi (17h00) au « Cairo Stadium », c'est les ambitions des « V » rouges qui vont s'afficher.

Par Rabah Azizi.

Malgré un changement et un certain chamboulement à la tête de l'administration du club, après la nomination de Mehdi Rabhi à la présidence à la place de l'ancien à la tête du board, Mohamed Benelhadj qui conteste fortement ce remplacement on se veut calmes du côté de Laâquiba. Les joueurs préfèrent tout de même rester concentrés sur l'importante rencontre qui arrive, menés par leur coach Nabil El-Kouki qui sait bien préparer ses troupes. L'entraineur Tunisien devrait déjà se réjouir du retour de ses éléments phares et de nombreux titulaires, tels que le gardien Alexis Guendouz, les défenseurs Chouaib Keddad, Mokhtar Belkhiter et Youcef Louafi, les millieux de terrain Zakaria Draoui, Islam Bakir et l'élu meilleur joueur du CHAN, Houssem Mrezigue, ainsi que l'ailier gauche Islam Belkhir, qui ont fait partie de l'équipe nationale A' ayant pris part au dernier CAHN en disputant la finale perdue aux pénaltys. Un énorme retour qui fera du bien à l'équipe en séance d'entrainements et qui aidera le staff technique à bien aborder le match surtout sur le plan tactique afin de concocter le bon dispositif pour affronter un grand nom du football égyptien et africain, mais qui peut aussi s'avérer comme une arme à double tranchant, vu l'enchaînement de matchs et le manque de repos et de fraîcheur. Quant à lui, le Zamalek SC est en mauvaise forme, en mauvaise posture même en enchaîne les mauvais résultats en championnat. Pour le club égyptien, les défaites se suivent, après son élimination en coupe d'Egypte, son derby perdu contre Al-Ahly sur un score lourd de 3-0, le club ne se classe qu'à la 4ème place de son championnat loin derrière ses concurrents directs. Une situation de crise qui peut être expliquée par la crise financière que traverse le club avec une dette s'élevant à presque 90 millions de livres égyptiennes. Pour sa part, le « Chabab », invaincu et en très bonne forme depuis le début du championnat national de Ligue1 Mobilis, devrait profiter de la baisse de régime de son adversaire, qui reste tout de même un client de renom, pour le battre à domicile et empocher trois précieux points capitaux pour la qualification. Qui compteront lourd dans la balance, surtout pour la prise de la première place de la poule. Car, rappelons-le, le premier du groupe aura un avantage certain au tirage au sort, et donc plus favorable pour la suite de la compétition. Les « Rouge et Blanc », bien préparés, s'envoleront au Caire pour une seule et unique mission, ramener les trois points de la victoire dans les bagages et se mettre avant d'affronter les Soudanais d'Al Merrikh et l'Espérance de Tunis, deux noms très respectés sur la scène du continent.

R.A

LIGUE DES CHAMPIONS / DOMICILIATION

Pour la JS Kabylie ce sera le stade 5-Juillet

COMME POUR les deux autres formations algériennes engagées en compétitions africaines (le CR Belouizdad en Ligue des champions et l'USM Alger en Coupe de la CAF), le onze de Tizi Ouzou, la JS Kabylie, connaît désormais le nom du stade (le temple du ' »5 juillet « comme on l'appelle avant sa prochaine fermeture pour des travaux de réfection) où elle va recevoir ses adversaires lors de la phase de groupes qui démarre pour elle, ce samedi, à partir de Luanda, en Angola, où elle défiera l'équipe locale du Pietro qui figure parmi les meilleurs clubs, sinon le meilleur dans ce pays. Ceci pour dire la difficulté de la mission qui attend les poulains de Hamdi dont l'ambition est de réaliser le meilleur parcours possible dans cette prestigieuse compétition en plus de faire oublier leurs supportes la calamiteuses première partie de championnat, les Canaris pointant à la fin de l'aller en position de potentiel relégable. Ce sera donc le complexe olympique et non, comme l'espéraient secrètement les inconditionnels de la ville des Genêts qui se sentent à l'étroit dans leur ancien fief, stade du 1er novembre, qui a besoin d'un lifting, au nouveau bijou en phase de finition mais pas encore réceptionné. Encore une fois donc et en attendant cette infrastructure qui ne manquera pas de soulager la capitale de la Kabylie dont le prestigieux sigle qu'est la JSK mérite un meilleur cadre dans sa quête d'un retour au premier plan au double niveau national et africain. Espoirs reportés pour quelques semaines ou mois encore qui n'empêchent pas le staff technique et les joueurs de se préparer aux défis qui les attendent en redoublant d'efforts, en plus du recrutement ciblé de nouveaux éléments en mesure d'apporter un plus au groupe. Ainsi, on apprend que pour le compte de la 2e journée de leur groupe, le A, et la réception des champions d'Afrique sortants, les Marocains du Widad de Casablanca le 17 du mois en cours dans un derby maghrébin qui promet, les « Jaune et vert » n'avaient d'autre choix que l'imposant complexe du « 5 juillet » où leurs devanciers ont été écrit bien des belles pages de l'histoire du club le plus titré d'Algérie.

Rabah.A

LE « 5 JUILLET » POUR LE TRIO AFRICAIN

On vient d'apprendre que les trois formations algériennes engagées en coupes continentales (CAF CL et CAF CC), en l'occurrence le CR Belouizdad, la JS Kabylie et l'USM d'Alger, vont tous élire domicile au mythique stade du 5 juillet 1962. La raison principale serait dûe à l'indisponibilité du stade Nelson Mandela de Baraki dans l'obligation de fermer ses portes et ce, en prévision de la prochaine coupe d'Afrique des nations (CAN U17) que doit abriter l'Algérie du 29 avril au 19 mai prochain.

LIGUE 1 MOBILIS : MCA-JSS DÉLOCALISÉ AU 5-JUILLET

LE MATCH MC ALGER – JS Saoura, prévu initialement vendredi au stade Omar-Benrabah de Dar El-Beïda, dans le cadre de la 16e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a été délocalisé au stade olympique du 5-juillet 1962 (16h00), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) ce mardi. « La LFP a pris cette décision suite à la demande du MC Alger. A cet effet la rencontre MCA-JSS aura lieu le vendredi 10 février à 16h00 au stade du 5-Juillet 1962 », précise l'instance dirigeante de la compétition dans un communiqué publié sur son site officiel. Fermé depuis plusieurs mois, l'enceinte olympique va ainsi rouvrir ses portes à l'occasion de cette affiche mettant aux prises deux équipes qui jouent le haut du tableau. Au terme de la phase aller de la compétition, le « Doyen » pointe à la 3e place au tableau avec 25 points, alors que la JSS suit juste derrière à la 4e position avec 24 unités.

FIFA : Zefizef au séminaire de Paris

Le président de la Fédération algérienne de football, Djahid Zefizef, et le secrétaire général, Mounir Debbichi, prendront part au séminaire de planification tactique qui se tiendra aujourd'hui et demain à Paris, au niveau du siège de la Division des associations membres de la FIFA. C'est ce qu'a publié ce mardi l'instance fédéral sur son site officiel. Ce séminaire, dédié aux Présidents et secrétaires généraux des associations membres (AM), a pour objectifs de pourvoir des principes de bonne gouvernance afin d'élaborer un cadre efficace pour élever le niveau de jeu, de pourvoir des outils au développement d'un plan stratégique à long terme, de pourvoir une méthodologie pour la rédaction du contrat d'objectifs convenus en accord avec le plan stratégique de l'Association Membre pour le prochain cycle du programme FIFA Forward ainsi que la présentation dudit programme.

CHAN 2022 :

4 joueurs algériens dans l'équipe type de la CAF

QUATRE INTERNATIONAUX algériens figurent dans le Onze type du Championnat d'Afrique des nations CHAN 2022 choisi par le groupe d'étude de la CAF, selon la liste dévoilée mardi soir par l'instance africaine. Les quatre joueurs algériens sont : le défenseur central droit Ayoub Abdellaoui, le défenseur central gauche Chouaïb Keddad, le milieu défensif Houssem Mrezigue et l'attaquant de pointe Aymen Mahious. Le défenseur du MC Alger Abdellaoui a été étincelant tout au long de ce CHAN. Le capitaine des Verts a dégouté l'ensemble des attaquants adverses. Des tacles précieux, des retours salvateurs, une solidité de tous les instants dans le duel, impérial dans les airs. Bref, un championnat d'Afrique des Nations en taille patron, a écrit la CAF sur son site officiel. Son coéquipier en défense Chouaïb Keddad, appelé par Madjid Bougherra pour disputer ce CHAN, ne s'est pas manqué. Dominant dans les duels, précieux dans les situations de profondeur, inspiré à la relance, le joueur du CR Belouizdad a prouvé qu'il est un défenseur complet. Aux côtés d'Abdellaoui, le joueur de 29 ans n'a que très rarement été pris à revers, à l'image de ses prestations époustouflantes réalisées contre l'Ethiopie ou encore le Niger. Parlons de révélation pour certains, parlons plutôt de la confirmation pour d'autres. Tel est le cas pour Houssem Mrezigue. Meilleur joueur de la compétition, le joueur du CR Belouizdad a rayonné dans l'entrejeu des Verts. Grand artisan de la place de finaliste glanée par les hommes de Madjid Bougherra, sa prestation majuscule réalisée face au Niger est à montrer dans toutes les écoles de football. Brillant et impressionnant, ces deux mots décrivent très bien Aymen Mahious. Meilleur buteur de la compétition avec 5 réalisations, son doublé face au Niger restera un des grands moments de ce tournoi. Son penalty raté en finale contre le Sénégal n'enlève en rien la dimension prise par l'attquant de l'USM Alger sur la scène continentale. Outre les quatre internationaux algériens, le Onze type du CHAN 2022 est composé également de cinq joueurs sénégalais et deux malgaches. Entre révélations, esthètes et génies de ce sport, cette formation organisée en 4-3-3 retrace le gratin de cette compétition réservée aux joueurs locaux. Le Sénégal a remporté pour la première fois de son histoire le championnat d'Afrique des nations au détriment de l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b.) Samedi soir au stade Nelson Mandela de Baraki.

LE ONZE TYPE DU CHAN 2022 :

Gardien : Pape SY (Sénégal)

Défenseurs : Mamadou Sané (Sénégal), Ayoub Abdellaoui (Algérie), Chouaïb Keddad (Algérie),Cheick Sidibé (Sénégal)

Milieux de terrain : Lamine Camara (Sénégal), Houssem Mrezigue (Algérie), Arohasina Andrianarimanana (Madagascar)

Attaquants : Solomampionona Razafindranaivo Koloina (Madagascar), Papa Diallo (Sénégal), Aymen Mahious (Algérie).

Frankencloud, le monstre du cloud qui vous guette



Technologie : C'est l'une des grandes tendances tech de la fin de cette fin d'année 2022. L'éditeur de Facebook, WhatsApp ou encore Instagram, doit cette semaine procéder à des licenciements à grande échelle. Twitter de son côté viré la moitié de ses 7500 salariés.

L'adoption du cloud ne ralentit pas. Mais cela ne signifie pas que 2023 sera une année facile pour les utilisateurs de services informatiques à la demande.
Selon un récent rapport du Gartner, les dépenses mondiales de services de cloud public devraient augmenter de 20,7 % pour atteindre 592 milliards de dollars en 2023, contre 490 milliards de dollars en 2022.

Demande extrême et des taux élevés d'attrition liés au stress et à l'épuisement professionnel

Dans le même temps, KPMG affirme que neuf entreprises sur dix considèrent que leur adoption des systèmes de cloud computing est désormais "avancée". Et que près des trois quarts d'entre elles sont désormais en train de migrer des charges de travail stratégiques vers le cloud. Bref, le cloud computing est désormais considéré comme un pilier fondamental de la technologie pour de nombreuses entreprises.
De quoi booster les recrutements dans ce secteur, mais de moins en moins dans les DSI des grandes entreprises. "Nous cherchons à nous défaire des compétences sur le stockage, le calcul, bref, sur l'infrastructure" indiquait avant-hier Frédéric Vincent, le DSI du groupe Renault, en commentaire de l'accord entre la marque au losange et Google Cloud.
Autre point saillant du développement du cloud, le manque de personnel dans le domaine de la cybersécurité. Les entreprises doivent faire face à un double défi dans ce domaine, soit une demande extrême et des taux élevés d'attrition liés au stress et à l'épuisement professionnel.

L'essor du cloud hybride qui soulève des défis spécifiques en matière de sécurité

IBM précise que c'est tout particulièrement l'essor du cloud hybride qui soulève des défis spécifiques en matière de sécurité. Pourquoi ? Parce que la nature hybride de ce type de cloud crée davantage de points d'entrée potentiels pour les pirates.
Par ailleurs, la mise en place des infrastructures de cloud, qu'elles soient hybrides, privées ou publiques, devient plus complexe. IBM explique que les entreprises utilisatrices doivent éviter d'être victimes du "Frankencloud", c'est à dire un environnement difficile à maîtriser et presque impossible à sécuriser.
Un exemple ? Les dépendances à des services tiers dans les infrastructures de cloud créent des vulnérabilités supplémentaires et des "angles morts" qui peuvent être exploités par les pirates.
La solution ? Adopter une approche holistique de la sécurité et surtout une vision claire des données hébergées dans l'infrastructure.

Payer plus, embaucher moins

Côté prévisions, le Gartner s'attend à ce que les services de PaaS, soit Platform-as-a-Service, et de SaaS, c'est à dire Software-as-a-Service, subissent les impacts les plus importants de l'inflation qui devrait se maintenir au moins au cours des 12 prochains mois.
La cause ? Encore une fois les problèmes de personnel. Sid Nag, analyste du Gartner, mentionne que "des salaires plus élevés et un personnel plus qualifié sont nécessaires pour développer des applications de SaaS modernes" et ce alors que "les entreprises devront relever le défi de réduire les embauches pour contrôler les coûts".
Quoi qu'il en soit, les perspectives pour les professionnels du cloud en 2023 restent optimistes, pour l'instant.

L'ancien cofondateur de Twitter fait le buzz avec son nouveau réseau social Bluesky



« UN CLOU CHASSE L'AUTRE », pourrait-on dire ! Alors que Twitter est à la peine avec son rachat par le fantasque Elon Musk qui a licencié 70 % de ses effectifs, voici Bluesky, le réseau social construit sur un nouveau protocole qui donne plus de contrôle à ses utilisateurs, selon les dires de son créateur, Jack Dorsey, qui n'est autre que l'ex P.-D.G. et cofondateur de l'oiseau bleu. Les gazouillis vont bon train et les offres d'emploi aussi !
Le timing est parfait. Alors que Twitter souffre de plus en plus depuis l'arrivée d'Elon Musk à sa tête, Jack Dorsey, l'un des fondateurs de Twitter, commence à faire le buzz avec son nouveau réseau social : Bluesky. Mais au fait, que propose cette nouvelle plateforme ?
Après l'oiseau bleu, Jack Dorsey reste dans le bleu. Bluesky, ou ciel bleu en anglais, est le nouveau bébé de l'homme d'affaires. Le projet est né en 2019, lorsque Jack Dorsey était encore à la tête de Twitter. Le réseau social a d'ailleurs financé Bluesky à hauteur de 13 millions de dollars.
« La société Bluesky PBLLC, créée cette année, est une entreprise indépendante axée sur la recherche et le développement en matière de réseaux sociaux décentralisés », a tenu à préciser toutefois l'équipe derrière ce projet.
C'était en avril dernier, lorsque le futur du réseau social du petit oiseau bleu était encore incertain.
En octobre dernier, Bluesky annonçait l'ouverture d'une liste d'attente pour les internautes curieux de tester la version bêta du projet. Un succès, puisqu'en à peine deux jours, 30 000 personnes se sont inscrites.
Avec Bluesky, Jack Dorsey souhaite proposer un réseau social « ouvert et décentralisé », permettant à différents réseaux de pouvoir interagir entre eux, tout en respectant un protocole commun.
De cette façon, quiconque pourra développer son propre réseau avec ses règles de modération et son algorithme.
En mai 2022, l'entreprise dévoilait son premier protocole, Authenticated Data Experiment ou ADX, renommé depuis Authenticated Transfer Protocol (« Protocole de transfert authentifié ») ou « Protocole AT ». En clair, ce système permettrait d'accéder à plusieurs services, capables de communiquer entre eux grâce à la décentralisation.

Pourquoi l'odeur du café est-elle meilleure que son goût ?



POUR BEAUCOUP, l'odeur du café fraîchement moulu est le premier grand moment de la journée, et on est bien d'accord que le café, malgré qu'il soit savoureux, ne goûte pas aussi bon qu'il le sent.

En 2012, les scientifiques ont affirmé avoir résolu ce mystère, Pourquoi l'odeur du café est-elle meilleure que son goût ?

Le fait d'avaler une boisson envoie une bouffée d'arôme jusqu'à l'arrière du nez de l'intérieur de la bouche, ce qui active un «second sens de l'odorat» dans le cerveau qui est moins sensible à la saveur, provoquant une sensation complètement différente.

Barry Smith, de l'Université de Londres, a déclaré: « Nous avons deux sens de l'odorat, un sens lorsque nous inspirons des odeurs de l'environnement externe, et l'autre lorsque l'air sort à travers le passage nasal pour être expiré par le nez. »

Le phénomène est dû au fait que, même si nous avons des capteurs sur notre langue, quatre-vingts pour cent de ce que nous considérons comme le goût nous parvient en réalité grâce à récepteurs d'odeur qui se trouvent dans notre nez.

Les récepteurs, qui relaient les messages nerveux à notre cerveau, réagissent aux odeurs différemment selon la direction dans laquelle ils se déplacent.

« Prenez un fromage qui a une odeur répugnante comme l'Epoisses, » a exprimé le professeur Smith « Ça sent l'intérieur d'une chaussure d'entraînement d'un adolescent. Mais une fois qu'il est dans votre bouche, et que vous éprouvez l'odeur par le nez dans l'autre sens, il se révélera délicieux »

« Pour le café, c'est le même cas de celui du fromage, mais dans le sens contraire, en effet l'odeur de cette boisson fraichement moulue est absolument envoutante, mais son goût par rapport à son odeur est décevant, cela est dû à l'odeur éprouvée par le nez dans l'autre sens. »

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Que devient la Tesla envoyée dans l'espace par Elon Musk il y a cinq ans?

Il y a cinq ans jour pour jour, Space X envoyait la Tesla Roadster d'Elon Musk en orbite. À l'époque, la société spatiale indiquait que la voiture était partie pour un voyage sans fin à travers le cosmos. À l'heure de son anniversaire, les données estiment que le véhicule a fait environ trois boucles et un quart autour du soleil, et se trouve à environ 327 millions de kilomètres de la Terre, selon le site web de suivi whereisroadster.com.

La voiture a parcouru plus de 4 milliards de kilomètres dans l'espace. Il est difficile de dire avec certitude où se trouve le véhicule ou s'il est encore en un seul morceau. Il y a de fortes chances qu'il ait été endommagé par une météorite ou rendu méconnaissable par les radiations. Il n'y a pas eu d'observations directes du Roadster depuis son lancement en 2018. Les données actuelles se basent uniquement sur des estimations calculées de son orbite. Les astronomes n'ont pas beaucoup de raisons de le suivre activement, car il ne représente pas de grande valeur scientifique.

À l'origine, la Tesla devait servir de "charge factice" pour la première mission de Falcon Heavy en février 2018 - dont Elon Musk avait d'ailleurs prédit un échec probable de 50 %. Finalement, le lancement s'est déroulé sans accroc. Et depuis, le bolide tourne autour du soleil, empruntant une trajectoire oblongue qui oscille aussi loin que la trajectoire orbitale de Mars et aussi près du soleil que l'orbite de la Terre.

"Don't panic"

Avant son envoi dans l'espace en 2018, SpaceX a truffé la voiture de divers clins d'œils amusants. Un mannequin vêtu d'une combinaison spatiale, surnommé Starman, a été lacé derrière le volant, et sur le tableau de bord figure un panneau indiquant "Don't panic" - une référence au célèbre récit de science-fiction "Le Guide du voyageur galactique". Il y a également un dispositif de stockage de données contenant les œuvres de l'écrivain de science-fiction Isaac Asminov et une plaque sur laquelle sont inscrits les noms de milliers d'employés de SpaceX.

Au moment du lancement, Elon Musk a déclaré qu'il espérait que les humains établiraient un jour des colonies sur d'autres planètes du système solaire. Si c'est un jour le cas, il espère que ses "descendants seront en mesure de ramener (le Roadster) dans un musée". Pour l'instant, il ne devrait toutefois pas passer près d'une autre planète avant 2035, date à laquelle il frôlera de nouveau Mars. Il effectuera ensuite deux passages à quelques millions de kilomètres de la Terre en 2047 et 2050, selon les données de la NASA.

Risques de collision

Selon un article universitaire datant de 2018 et cité par CNN, la voiture a également 22% de chances d'entrer en collision avec la Terre dans les 15 millions d'années à venir. Elle a par ailleurs 12 % de chance de s'écraser contre sur Vénus ou le Soleil.

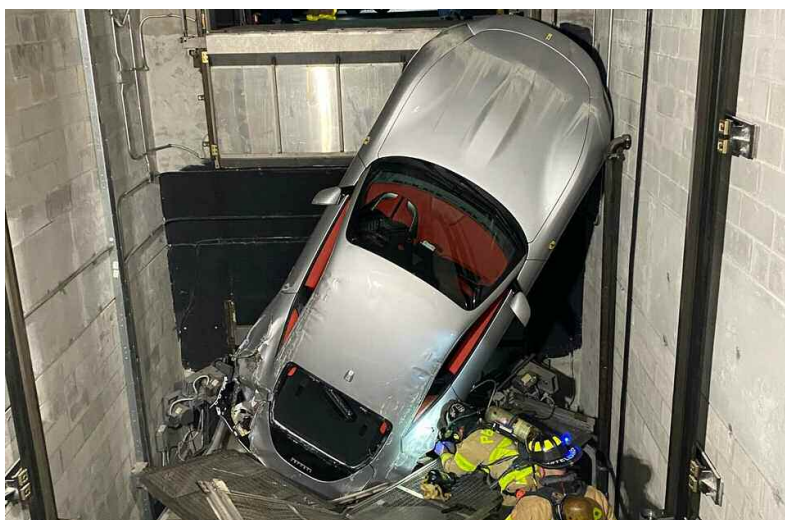
S'il finit par entrer en collision avec la Terre, il faut espérer que le véhicule sera réduit en pièces lors de son entrée dans les couches denses de l'atmosphère. Les objets spatiaux se dirigeant vers notre planète sont assez courants et se consument généralement avant de toucher terre. Ces impacts touchent rarement les zones habitées.

Une Ferrari détruite après une grosse chute dans l'ascenseur d'un concessionnaire en Floride

ÉTATS-UNIS Une Ferrari Roma flambant neuve d'une valeur d'environ 250.000 euros a été détruite avant même de pouvoir sortir du showroom où elle se trouvait. La voiture a fait une chute de plusieurs mètres après un dysfonctionnement de l'ascenseur d'un concessionnaire en Floride, aux États-Unis. L'incident a eu lieu la semaine dernière chez un concessionnaire automobile en Floride, aux États-Unis. Un employé a voulu déplacer la Ferrari Roma en ascenseur jusqu'au parking du troisième étage, mais un dysfonctionnement s'est produit et a provoqué la chute du véhicule de luxe.

Le bolide a été sorti de la cage d'ascenseur avec l'aide d'une société de remorquage et des pompiers. Les dégâts matériels sont importants: l'arrière de la voiture a été brisé et le toit gravement endommagé. Le conducteur n'aurait pas été blessé dans l'accident.

Une Ferrari Roma coûte environ 250.000 euros. Cette voiture de luxe possède 612 ch, et accélère de 0 à 100 km/h en 3,4 secondes.



Conquête spatiale : l'espace est-il une zone de non-droit ?

A l'heure où une poignée d'entreprises privées investit l'espace, s'approprie ses ressources et y lance un nombre considérable de satellites chaque année, quelles lois encadrent l'exploration, l'utilisation et la pollution spatiale que ces activités engendrent ? Cinq questions à Christophe Bonnal, expert du Centre national d'études spatiales (CNES).



2056 satellites ont été envoyés en orbite autour de la Terre en 2022. Dix ans plus tôt, ils n'étaient qu'une centaine. Sur ces 5.7 satellites lancés en moyenne chaque jour, une majorité appartient à la société SpaceX qui détient déjà 45% de l'ensemble des satellites actifs en orbite basse. Si la conquête spatiale constituait autrefois un enjeu géopolitique majeur pour les Etats, ces derniers ont délaissé le secteur ces dernières années, laissant le privé occuper un rôle de plus en plus important.

Les milliardaires Elon Musk (SpaceX), Richard Branson (Virgin Galactic), et Jeff Bezos (Blue Origin) se sont ainsi imposés comme les acteurs emblématiques de ce que l'on appelle désormais le "New Space". Mais si l'industrie spatiale devient un marché (prometteur) comme un autre, comment est-il régulé ? Et d'ailleurs, l'est-il vraiment ? Pour y répondre, GÉO s'est entretenu avec Christophe Bonnal, expert à la direction des lanceurs du Centre national d'études spatiales et auteur de "Pollution spatiale : l'état d'urgence", paru en 2016.

SpaceX, Blue Origin, Virgin : les milliardaires à l'assaut de l'espace

A elle seule, l'entreprise SpaceX compte envoyer 42.000 satellites en orbite pour sa constellation Starlink. Son objectif ? Se garantir une place de choix dans l'industrie, en fournissant une couverture internet haut débit à un grand nombre d'usagers. Loin d'être désintéressée, l'opération permet de récolter les données des utilisateurs, et d'acquérir un certain pouvoir d'influence. Et pour cause, comme l'a récemment rappelé la guerre en Ukraine, des satellites peuvent être utilisés à des fins militaires. A l'appel du ministre de la Transformation numérique ukrainien, Mykhailo Fedorov, Elon Musk a déployé des satellites de sa constellation Starlink au-dessus de l'Ukraine, offrant aux forces militaires terrestres, navales et aériennes un précieux soutien, tandis que les infrastructures de communication avaient été détruites.

L'année 2015 a marqué un tournant historique dans le domaine spatial, avec la mise en place du "Space Act" aux Etats-Unis. Alors que que jusque-là l'espace extra-atmosphérique ne pouvait faire l'objet d'aucune appropriation (Traité de 67), le Space Act a ouvert l'utilisation des ressources spatiales aux entreprises privées. L'année suivante, les investisseurs y ont investi 1,8 milliard de dollars, soit près de deux fois plus de fonds que lors des quinze dernières années combinées. La même année, le budget de la NASA qui représentait 4,4 % du budget fédéral américain total en 1965, est passé à 0,50 %. Il s'est donc opéré une véritable ouverture aux acteurs privés qui semblent désormais avoir pris le pas sur les agences spatiales gouvernementales. Mais concrètement, quelles lois régissent l'espace ?

Au vu de l'évolution des moyens technologiques, et de l'implication grandissante d'acteurs privés qui investissent l'espace, le traité de 1967, qui définit l'espace comme une "province de l'humanité" et y instaure le principe de non-appropriation, est-il devenu obsolète ?

Il faut savoir que le traité de 1967, comme les traités de l'ONU en général, n'ont aucune valeur légale, ce sont de simples principes généraux. Ils sont toujours valables, mais comme tout principe, on peut leur tordre le bras au besoin. Ce qui peut s'avérer problématique au vu de la multiplication d'acteurs privés, tels que Starlink et consorts. Toutefois, il existe 3 niveaux de règles :

1. Les recommandations internationales

Il y a bien la bible de haut niveau : l'Inter-Agency Space Debris Coordination Committee (IACD) qui comprend l'Agence spatiale européenne et les agences spatiales civiles russe et japonaise. Ils émettent des recommandations d'ingénieurs qui ne sont toutefois pas juridiquement contraignantes non plus. L'ONU a également fait ses propres recommandations, comme le traité de 67 et plus récemment le Land Terms Soc (LTS), ratifié par 130 pays. Mais là encore, ce sont de simples recommandations.

2. Les standards

On y trouve par exemple le standard ISO ; c'est-à-dire qu'on établit des règles générales. Certains les appliquent, d'autres pas du tout. Ce qui est positif c'est qu'on a une norme iso 24113 qui comprend l'ensemble de ce que l'on devrait adopter en 2010, et qui a été révisée en 2017, et encore tout récemment. L'idée serait que tout le monde l'adopte, mais ce n'est pas encore systématique.

3. Les lois

Il n'en existe à ce jour qu'une seule en l'occurrence et c'est la loi française sur les opérations spatiales (LOS) approuvée en 2008 et mise en vigueur en 2010. C'est une avancée positive, car nous sommes précurseurs à ce niveau par rapport au reste du monde. Cela implique que toute opération spatiale de responsabilité française est soumise au respect de cette loi. Elle est applicable au niveau européen mais nous sommes les seuls à avoir une loi à ce jour. Espérons qu'elle inspire d'autres pays.

Le Space Act adopté aux Etats-Unis en 2015 a ouvert l'utilisation des ressources spatiales aux entreprises privés, ce qui a constitué un véritable tournant dans l'exploitation de l'espace. Quelles conséquences ou questions cela pose-t-il d'un point de vue éthique et environnemental ?

Le Space Act est sans aucun doute un "truandage" des traités de l'espace de l'ONU affirmant que les ressources spatiales sont des biens communs et n'appartiennent donc à personne. Dans l'espace, on trouve différents types de ressources : de l'eau (via la glace présente en quantité sur la Lune et qui pourrait être exploitée avant 2030), des métaux rares comme le nickel (dans les astéroïdes) ou encore des matériaux précieux. Les entreprises sont donc libres de les extraire et les envoyer sur Terre.

Dans les faits, cela relève d'opérations plus complexes qu'il n'y parait, mais ce qui est certain, c'est qu'avec le Space Act, les Etats-Unis se sont appuyés sur une faille des traités, arguant que ces derniers s'appliquent aux Etats, et non aux individus. Et bien qu'il ne puisse y avoir aucune appropriation (NDLR : Traité de 67), on imagine aisément que si une entreprise fore à tel endroit pour extraire tel matériau, elle ne compte pas se faire piquer son lieu de forage le lendemain par une autre...

Pour le moment, ce type de situation potentiellement conflictuelle ne s'est pas encore présentée. En revanche, il est déjà arrivé que les Etats-Unis réclament la protection totale des 6 zones d'atterrissage d'Apollo, pour lesquelles ils souhaitaient obtenir un statut de parc national. Selon moi, la raison pour laquelle ils retournent vers la Lune, c'est surtout par crainte qu'un astronaute chinois revienne avec leur drapeau, mais oui, il y a des velléité de contournement des résolutions, et on laisse faire.

Il y a 2 volets concernant les lancements : les objets qui vont se poser sur les astéroïdes. Ceux-là, on garde un œil dessus, mais ils ne présentent pas tant de risques. Et les objets qu'on lance, qui suscitent davantage notre attention. Car, mis à part en France, il n'existe aucune loi sur ce que l'on lance là-haut. Si demain, je veux lancer ma machine à laver depuis tel ou tel pays, c'est possible ! De plus en plus d'opérateurs lancent des CHIPSat, des micro-satellites en puce électronique. On dispose d'une réglementation au niveau international sur laquelle on travaille depuis des années.

Depuis 1987, on répète la même chose concernant la pollution de l'espace, et les risques qui lui sont associés. Mais on reproduit le même schéma que sur Terre. La réglementation n'est respectée que par 20% des opérateurs. Il n'y a pas de limite au niveau de l'utilisation de l'espace. Falcon 9 par exemple, a un étage supérieur qui pèse entre 5 et 6 tonnes et qui rentre de façon aléatoire sur Terre... Il peut donc non seulement causer des collisions en orbite, mais représente aussi un danger terre.

Certains spécialistes vont jusqu'à comparer la conquête de l'espace actuelle avec le processus de colonisation notamment pour le partenariat qui s'opère entre le secteur privé et l'Etat, est-ce-que l'analogie vous parait juste ?

Tout à fait, et c'est valable pour l'ensemble des agences spatiales étatiques. La finalité des agences, c'est de developper des activités, d'explorer, de mettre en place de nouvelles solutions etc, mais une fois que cela fonctionne, elles doivent se dégager. On joue un rôle de préparation du spatial pour le secteur privé, et les start-up s'en emparent. Au CNES, nous avons fondé Arianeespace en 1982, qui a très bien marché, on l'a ensuite laissé au privé.

Et c'est le même fonctionnement pour la Nasa, ils mettent en place les moyens et les technologies financés avec l'argent du contribuable et quand les systèmes fonctionnent, ils les lèguent au privé. L'agence ne s'occupe d'ailleurs plus des orbites basses qui relèvent exclusivement du domaine du privé. Résultat : quand elle y envoie des astronautes, c'est SpaceX qui fournit le matériel.



Un mot de passe qu'on oublie, le nom d'un film qui nous échappe, une anecdote un peu floue... La mémoire nous joue parfois des tours. Heureusement, la plupart du temps, ces trous de mémoire ne sont pas pathologiques. Voici nos 10 conseils pour la booster efficacement et naturellement !

Comment booster sa mémoire naturellement ?

Ce qu'on appelle communément des trous de mémoire ne sont, la plupart du temps pas graves et sont temporaires. Ils sont souvent causés par divers éléments tels que le stress, un manque d'attention, une grosse fatigue… Toutefois, il est possible d'entretenir sa mémoire et améliorer sa capacité d'attention. Comment ? En adoptant certains bons gestes et en appliquant ces quelques conseils. Il n'existerait pas qu'une seule mémoire, mais plusieurs. Au total, cinq types de mémoires majeures impliquent nos réseaux neuronaux et sont interconnectées entre elles :
la mémoire de travail ou à court terme : permet à une personne de disposer d'un espace de travail mental afin de maintenir des informations pendant un certain laps de temps. Il s'agit de la mémoire du présent ;
la mémoire sémantique : correspond au stockage de connaissances générales ou encyclopédiques (sens des mots, concepts abstraits, sa propre histoire, le monde qui nous entoure...) ;
la mémoire épisodique ou autobiographique : correspond à ce qu'on se souvient des événements passés et biographiques (ce qu'on a mangé la veille, le lieu de nos dernières vacances...). Il s'agit d'une mémoire à long terme ;
la mémoire procédurale ou motrice : correspond à la motricité automatique (les gestes que l'on fait instinctivement) ; la mémoire perceptive ou sensorielle : correspond à la mémoire liée aux cinq sens (vue, ouïe, toucher, odorat et goût). Ainsi, lorsqu'on veut se souvenir d'une information ou d'un souvenir quelconque, notre cerveau pioche parmi ces différentes mémoires, particulièrement grâce aux neurotransmetteurs qui assurent la transmission des messages d'un neurone à l'autre.

Lire pour stimuler ses neurones
Lire est une activité cérébrale très bénéfique pour les neurones et donc... la mémoire, particulièrement la mémoire sémantique ! En choisissant un livre dont l'histoire vous passionne, vous emmagasinez tout un tas d'informations sans vous en rendre compte : les détails d'une intrigue, les différents noms des personnages et les liens entre eux, des dates ou encore des éléments de culture générale. Et pourquoi pas se passer du marque-page pour aiguiser encore plus sa mémoire ? Par ailleurs, selon une étude canadienne (Université de Waterloo dans l'Ontario) publiée dans la revue Memory en 2017, lire à voix haute permettrait de mieux retenir les informations, confirmant ainsi que "l'apprentissage et la mémoire profitent d'une implication active".

Dormir au moins 8 heures par nuit
Nos performances sont généralement beaucoup moins bonnes lorsque l'on est fatiguée. C'est encore plus vrai pour la mémoire et les performances intellectuelles. La fatigue ralentit le fonctionnement général, les connexions neuronales se font moins rapidement et l'on rappelle moins bien les souvenirs et les connaissances. Conséquence : fatiguée, on est moins attentive et on retient moins bien les événements et enseignements de la journée. L'idéal ? Faire des nuits suffisamment longues (8h en moyenne) et savoir respecter ses rythmes biologiques. Concrètement, couchez-vous à des heures régulières qui se calquent le plus possible sur vos heures "naturelles" d'endormissement et de réveil.

Faire du sport
L'activité physique est bonne pour le cerveau et pour la mémoire à plus d'un titre. La pratique sportive augmente le débit sanguin et la quantité d'oxygène qui circule dans le sang, pour aller nourrir les muscles et le cerveau. Ce dernier, mieux irrigué, dispose donc de tous les éléments pour fonctionner à plein régime. Par ailleurs, faire du sport constitue un bon moyen d'évacuer le stress, véritable perturbateur de la mémoire. Pratiquer une activité physique permettrait à l'organisme de synthétiser certaines protéines bonnes pour le cerveau. L'idéal ? Pratiquer au moins 30 minutes d'activité physique trois fois par semaine !

Faire des mots croisés
Jeune ou vieux, c'est toujours la même chose : si le cerveau n'est pas stimulé, il s'use ! Le laisser au repos ne va pas vous aider à vous réveiller plus jeune et plus reposé, au contraire ! L'idéal ? S'intéresser aux jeux variés de type mots croisés, fléchés, sudoku... Tous ces petits jeux sont très bons pour entretenir votre mémoire et votre attention. En revanche, n'espérez pas décupler votre mémorisation globale grâce à ces exercices d'entraînement cérébral : chaque exercice ne fait travailler qu'un type de mémoire très précis et seul ce type de mémoire peut se trouver amélioré. Complétez avec des jeux à plusieurs comme le Scrabble, les jeux de cartes (le tarot ou le bridge) ou encore les échecs.

Faire de la méditation
Méditer permet de se concentrer, de se relaxer et d'éliminer l'ennemi numéro 1 de la mémoire, aka le stress. En effet, le stress agit en véritable inhibiteur sur le cerveau et diminue, sur le long terme, ses facultés cognitives. Mais déstresser tout seul n'est pas nécessairement si simple, lorsque cette attitude est ancrée depuis des années. Dirigez-vous vers les thérapies zen, souvent d'inspiration orientale. Laquelle choisir ? Le yoga est connu pour son effet relaxant, mais quelques séances d'acupuncture ou de shiatsu peuvent aussi vous aider. Feng shui, réflexologie, sophrologie, méditation... Aucune méthode n'est meilleure qu'une autre : renseignez-vous et trouvez celle qui vous convient.

Consommer des poissons gras
Comme l'ensemble de notre organisme, le cerveau est sensible à la manière dont on se nourrit. Le plus important pour avoir un cerveau qui fonctionne à plein régime c'est de privilégier les sucres lents. En effet, ce sont eux qui vont permettre à votre organisme de disposer d'énergie tout au long de la journée. Les sucres rapides, digérés très vite, ne fournissent qu'une énergie immédiate. Et surtout, comme pour l'état de forme en général, oméga 3 et 6 jouent un rôle positif sur le cerveau. On les trouve dans les poissons gras sauvages, les huiles type colza, noix ou dans certaines margarines enrichies, par exemple.

Travailler sa concentration
Il n'y a pas vraiment d'autre méthode pour retenir les choses de façon durable : il faut les répéter et s'entraîner à les faire "remonter" de la mémoire régulièrement. Au fil des semaines, ces connaissances vont s'imprimer dans la mémoire à long terme et revenir de plus en plus vite quand vous les rappellerez. L'idéal ? Focaliser son attention sur ce qu'on est en train de lire ou de chercher à comprendre l'enchaînement logique des choses et se représenter les différents éléments. Pour cela, le mieux est de s'isoler dans un endroit calme. Et pour rester efficace le plus longtemps, mieux vaut faire des petites pauses régulières.

Miser sur les moyens mnémotechniques
Vous avez peut-être une mémoire visuelle. Dans ce cas, vous pouvez bien décomposer un texte, mettre des couleurs, faire des alinéas... Tout ceci peut paraître inutile or, la mémoire s'appuie beaucoup sur les repères visuels, Si vous devez apprendre une liste, faites des associations mentales. Ainsi, l'enchaînement logique plus clair et, donc, plus facile à mémoriser. Enfin, collez des post-it à des endroits stratégiques.
A force de les voir, vous retiendrez les infos qu'ils contiennent sans même y penser.

Chouchouter sa vie sociale
Pour entretenir sa mémoire, rien de mieux que de voir d'autres personnes, de discuter, d'échanger et de raconter des choses. Ainsi, vous ferez appel à votre mémoire pour retranscrire des moments, des états d'âme ou des anecdotes. N'hésitez pas à voir du monde, à tisser des liens avec d'autres personnes, à sortir au cinéma, au musée ou dans une exposition... Tout ceci réveille la mémoire l'air de rien !

Boire du thé vert
Les plantes riches en flavanoïdes comme le ginkgo biloba, la rhodiola rosea ou la bacopa monnieri sont des moyens naturels pour booster ses fonctions cognitives. L'huile essentielle de sauge agirait également sur la mémoire des mots. L'idéal ? Faire infuser des feuilles séchées de l'une de ces plantes dans du thé vert. Pourquoi ? Le thé vert contient de la théanine, un acide aminé qui agit sur le cerveau, qui fait baisser le stress mental et qui intervient dans la synthèse de l'acéthylcholine, le neurotransmetteur de la mémoire.

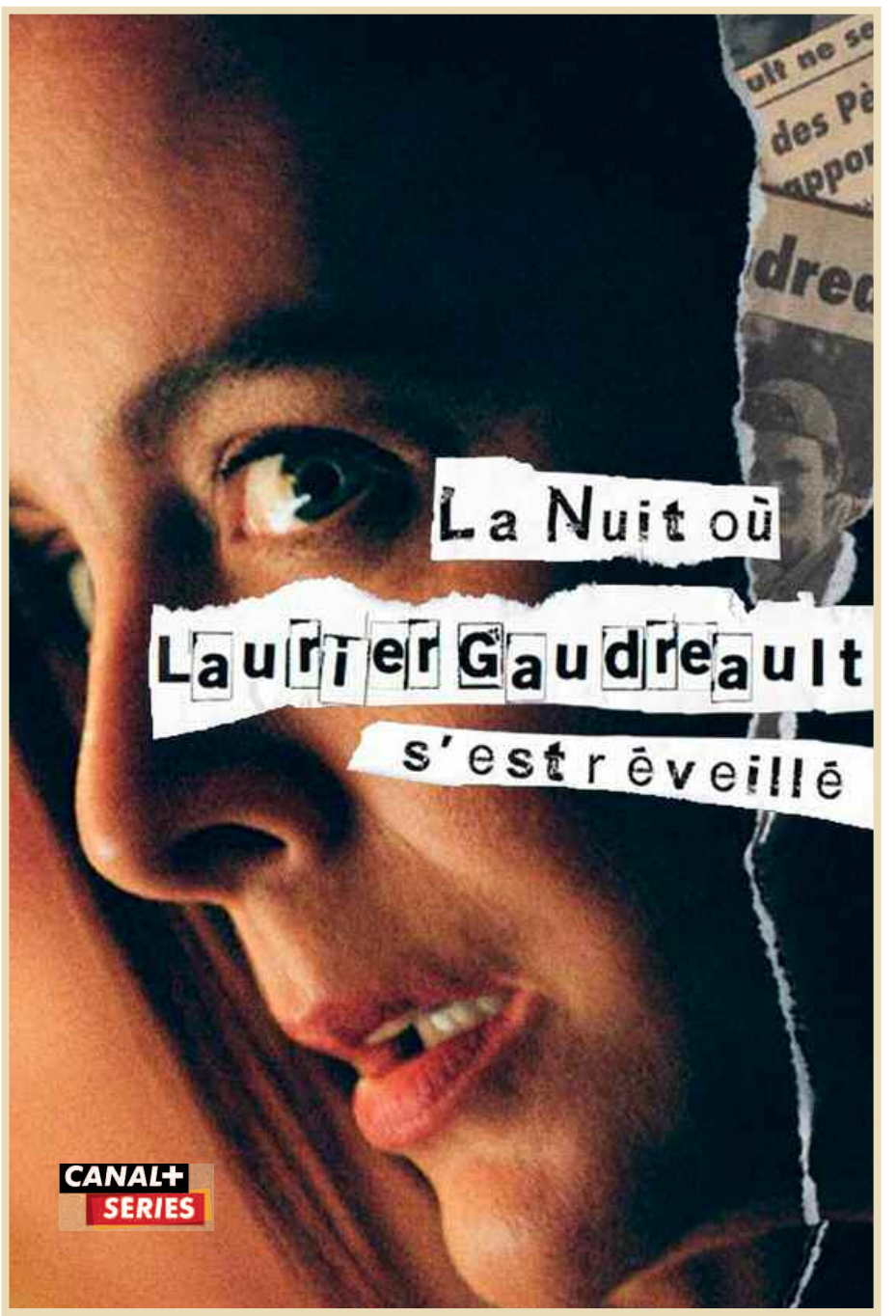












JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière 2022, France — TF1
Balthazar

21h00 Magazine d'information — France 2
Envoyé spécial

21h19 Cinéma - 2016, Etats-Unis — M6
Bridget Jones Baby

21h02 Série de suspense 2022, Espagne — CANAL+
The Head

21h05 Humour — W9
2023, France
Le Marrakech du rire 2022 : les 10 ans

20h50 Cinéma - Thriller — CINE + FRISSON
2019, Iran
La Loi de Téhéran

20h05 Magazine de société — 6ter
Culture Infos
Les reines de la route

20h50 Cinéma - Comédie dramatique 2015 — CINE + PREMIER
The Big Short : le casse du siècle

21h19 Cinéma - Comédie — C8
Mariage chez les Bodin's

21h00 Cinéma - Film d'horreur 2022, France — CINE CINEMA
Mastemah

21h05 Cinéma - Comédie — CINE + FAMIZ
France
Restons groupés

21h25 Cinéma - Film catastrophe — TMC
2004, Etats-Unis
Le jour d'après

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série politique 2018, France

Saison 2 Épisode 5/6

Baron Noir

Amélie laisse planer la menace de dissoudre l'Assemblée pour mettre la pression sur les barons du PS qui refusent obstinément de la soutenir dans sa stratégie d'alliance avec le centre. Ruiné à la suite de son procès et lâché par ses proches, Philippe refuse la défaite et s'engage dans une contre-offensive contre la présidente. Il s'associe avec Aurore Dupraz contre la chef de l'Etat.

22h51

Série dramatique 2022, Canada

Saison 1 Épisode 5

La nuit où Laurier Gaudreault s'est réveillé

Toute la famille Larouche est au chevet d'Elliot hospitalisé après une nouvelle overdose. Seul Julien reste injoignable. Quinze ans plutôt, Elliot célèbre son diplôme de fin d'études secondaires lors d'une fête avec ses frères et sa mère. De son côté, Mireille passe la soirée de son 30e anniversaire dans un pub où elle boit plus que de raison. Un accident amène Mireille à revoir son frère à l'hôpital.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:49	12:43	15:39	18:02	19:28
CONSTANTINE	05:53	12:48	15:45	18:08	19:33
ALGER	06:08	13:02	15:59	18:22	19:46
OUARGLA	05:59	12:53	15:57	18:20	19:40
CHLEF	06:14	13:09	16:06	18:29	19:54
MOSTAGANEM	06:19	13:14	16:11	18:34	19:59
ORAN	06:22	13:17	16:15	18:38	20:02

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7511 – JEUDI 9 FÉVRIER 2023

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	11°	6°
Oran	16°	4°
Constantine	6°	1°
Ouargla	19°	6°

PLACÉ SOUS LE SLOGAN «CONSTRUISONS LE FUTUR»

Le troisième Builtec du 20 au 23 février à Constantine

La salle d'exposition du Zénith Ahmed Bey de Constantine abritera du 20 au 23 février en cours la troisième édition du Salon international Builtec.

Intitulé « La construction moderne et sa relation avec les nouvelles technologies », l'événement dont le lancement le 20 février coïncide avec la Journée nationale de la Ville, se veut une opportunité pour les professionnels du secteur du bâtiment de se mettre au diapason des nouvelles technologies notamment celles visant à apporter des solutions techniques et modernes aux problèmes rencontrées par le bâtiment.

Selon Seifeddine Salhi, directeur de Media-Smart, entreprise initiatrice de l'événement, le salon a entre autres objectifs de permettre aux participants de découvrir les nouvelles technologies innovantes qui peuvent être mise au service du BTP, permettre des échanges sur la problématique des différents secteurs présents au salon, ou encore l'établissement de partenariats stratégiques entre les acteurs concernés afin de promouvoir des bâtisses avec de nouvelles technologies et une autonomie en matière d'énergie, un des plus importants défis futurs auquel l'Etat algérien accorde un intérêt tout particulier.



Le salon, Placé sous le slogan « Construisons le futur », se déroulera sur plusieurs axes, en sus d'un espace "Be to Be" consacré aux opérateurs économiques souhaitant conclure des partenariats.

M. Salhi précise ainsi que plusieurs projets innovants seront mis en avant pour la première fois lors de la grande exposition qui sera abritée par le hall du complexe culturel Ahmed Bey où près de 80 exposants nationaux et étrangers dont des entreprises mixtes sont attendues,

Une dizaine de conférences aux thématiques originales et variées seront présentées par des enseignants chercheurs et des spécialistes algériens et étrangers de renom.

Les communications s'axeront autour de la relation entre les secteurs de la construction et de la numérisation et des technologies modernes, ce qui permettra l'échange des expériences réussies, le transfert des technologies et des savoir-faire.

Autre nouveauté lors de ce troisième Builtec, l'organisation d'une table ronde animée par des spécialistes, des enseignants universitaires ainsi que des porteurs de projets visant à mettre en exergue les éventuelles solutions technologiques et numériques pouvant faire face aux problématiques rencontrées dans le domaine des constructions modernes.

Les constructions hideuses qui pullulent un peu partout à travers le territoire font que depuis des années peu très peu même parmi ces structures peuvent s'enorgueillir d'une esthétique laissant transparaitre un génie architectural.

L'occasion sera ainsi donné à une nouvelle génération d'architectes de présenter leur œuvres dans un pavillon d'exposition des créations artistiques d'architectes contemporains prévu en marge de l'exposition.

Amine B.

PUBLICITÉ

Nouveauté

En librairie février 2023

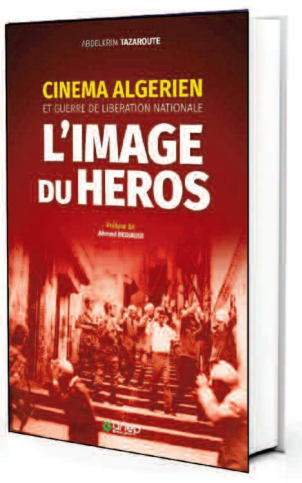
Abdelkrim TAZAROUTE

CINEMA ALGERIEN
ET GUERRE DE LIBERATION NATIONALE
L'IMAGE DU HEROS

De *La Bataille d'Alger* (Lion d'or, 1966), à *Héliopolis* (2021) en passant par *Chronique des années de braise* (Palme d'or, 1975), des dizaines de films racontent, à leur manière, la Guerre de libération nationale et les sacrifices consentis par le peuple algérien pour arracher son indépendance.

A-t-on fait assez de films sur la Guerre de libération nationale ? Pourquoi les premiers films sur cette période étaient-ils centrés sur le peuple en tant que héros ? Pourquoi des héros de la Révolution sont-ils mis en avant dans des biopics ? Des questions que l'auteur pose à des spécialistes du 7e art et auxquelles ils tentent de répondre en apportant un éclairage sur le traitement par certains cinéastes de l'image du héros dans les films.

Vente dédicace le Samedi 11 Février 2023
À la librairie Chaib Dzair à partir de 14h





Abdelkrim TAZAROUTE est journaliste, écrivain et critique de cinéma. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la musique et le cinéma, d'un roman, mais également de trois documentaires et d'un court métrage-fiction.

Format 16 / 24 - 136 p.
ISBN : 978-9947-21-100-7

anep Editions

50, rue Khelifa-Boukhalfa
BP 355, Alger-Gare
Tel./Fax : 213 (0) 21 23 89 61
edition@anep.com.dz

Librairie en ligne
store-anep.poste.dz

Librairie Chaïb-Dzaïr - Alger
Tel./Fax : 213 (0) 21 71 69 66
chaib.dzair@anep.com.dz

Librairie Amar-Laskri - Annaba
Tel : 213 (0) 38 42 82 78
amar.laskri@anep.com.dz

www.anep.com.dz

Le Jeune Indépendant du 09/02/2023 / ANEP G/R

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Saïd Bouteflika condamné à 12 ans de prison ferme

SAÏD BOUTEFLIKA, frère cadet et conseiller de l'ex-président Abdelaziz Bouteflika, en détention dans le cadre de poursuites dans plusieurs affaires, a été condamné hier à 12 ans de prison ferme assortie d'une amende de huit millions de DA pour «corruption et recel de revenus de corruption».

Le tribunal de Sidi M'hamed, à Alger, a condamné également dans la même affaire, l'ancien chef du patronat Ali Haddad, notamment condamné dans plusieurs affaires, et Ahmed Mazouz, un ex-oligarque de l'ère Bouteflika, ont écopé de la même peine. Mahieddine Tahkout quant à lui a écopé de 15 ans de prison ferme assortis d'une amende de huit millions de DA. Les frères Kouninef (Réda, Abdelkader Karim et Tarek-Noah) ont été condamnés à une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de huit millions de DA chacun alors que leur sœur Souad a été condamnée à 15 ans de prison ferme avec confirmation du mandat d'arrêt international lancé à son encontre. Mohamed Bairi a, quant à lui, été condamné à une peine de huit ans de prison ferme assortie d'une amende huit millions DA. Les frères Tahkout Hamid, Nacer et Rachid ont été condamnés à cinq ans de prison ferme et à une amende de huit millions de DA alors que l'ancien député Tahar Missoum dit « spécifique » a écopé de deux ans de prison ferme assortis d'une amende de huit millions de DA.

L'accusé Aghilas Haddad a écopé de trois ans de prison ferme assortis d'une amende de huit millions de DA alors que l'ancien directeur général de la Banque nationale d'Algérie (BNA), Aboud Achour a été condamné à deux ans de prison ferme assortis d'une amende de 500.000 DA.

Pour le reste des accusés, certains ont écopé entre 10 ans de prison ferme et un an de prison, et d'autres ont été acquittés.

Le tribunal a condamné Saïd Bouteflika, Mahieddine Tahkout, les frères Kouninef et Ali Haddad à verser in solidum un montant de 400 milliards de DA au Trésor public à titre de compensation, avec confiscation de tous leurs fonds, revenus et biens illégaux dans le cadre de cette affaire.

S.O.B